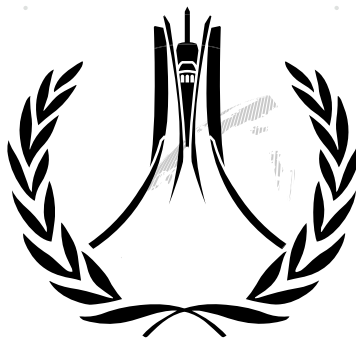


LA REVUE DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE



JANVIER 2022



ALGERIAN CENTER
Centre Algérien De Diplomatie Economique

« La Revue de la Diplomatie Economique du C.A.D.E est une publication périodique, au rythme de parution semestriel, spécialisée dans deux principaux domaines que sont la diplomatie économique et l'intelligence stratégique. Ses contributeurs sont des chercheurs, scientifiques, spécialistes et experts dans leurs métiers respectifs ».

Lancement des adhésions 2022

Le Centre Algérien de Diplomatie Économique mettra en ligne un système d'adhésion à partir de cette année. Pour être tenu au courant de la date de lancement des adhésions, restez connectés à nos canaux de communication officiels.



www.algeriancenter.com



<https://bit.ly/3HGnUcX>



<https://bit.ly/3mVdMoL>



<https://bit.ly/3FXOVsf>



<https://bit.ly/31rugNZ>



<https://bit.ly/3eTNgIa>

SOMMAIRE :

1. « La prolifération des fakes news, un défi à l'intelligence économique »

Entretien avec Henri Dou, Professeur des universités et Expert en Intelligence Économique.....06

2. « Les maîtres de la manipulation, Un siècle de persuasion de masse »

Entretien avec David Colon, Auteur et Enseignant-Chercheur à Sciences Po Paris.....09

3. The Post BREXIT

Interview with Denis Macshane, Former Europe Minister of the United Kingdom.....12

4. « Surmonter les crises »

Entretien de Raphaël de Vittoris, Enseignant-Chercheur, Group Crisis Manager chez Michelin.....15

5. Repenser la sécurité internationale

Entretien avec le Professeur émérite Bertrand Badie.....19

6. « La Chine face au monde : une puissance résistible »

Entretien avec Emmanuel Lincot& Emmanuel Véron.....21

7. Le factoring, élément incontournable pour dynamiser le tissu des start-ups et des PME,

Article du Banquier Bessaih Nazim.....25

8. La Loi Sapin 2 : l'arme française de lutte anti-corruption

Entretien avec Michel Sapin, Ancien ministre de l'Économie et des Finances de la République Française.....28

9. « Nouvelles leçons sur le renseignement », Interview de Philippe Hayez

Haut fonctionnaire, enseignant et spécialiste du renseignement en France.....31

10. Une énergie alternative propre à l'Algérie – Interview de TewfikHasni

Expert en énergies renouvelables, Ex DG de NEAL–Sonatrach.....33

1 - « La prolifération des fakes news, un défi à l'intelligence économique »



Entretien avec Henri Dou,
Professeur des universités et Expert en Intelligence Économique

Centre Algérien de Diplomatie Économique :

Bonjour Henri Dou, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Henri Dou : Après un doctorat en Chimie (en partie à l'Université St Francis Xavier au Canada) et un diplôme d'Ingénieur en pétrochimie, j'ai rejoint le CNRS, où j'ai occupé différents postes de chercheur (Directeur de recherche), puis de chargé de mission auprès de la Direction Chimie et de la Direction générale. J'ai ensuite rejoint l'Université (Université Aix Marseille III) comme Professeur en Science de l'Information et j'ai développé les premiers enseignements de Veille Technologique, en France, et d'Intelligence Économique au Brésil, en Indonésie, en Malaisie, etc. Je suis également Professeur Associé dans différentes

universités étrangères et expert dans diverses organisations internationales. En outre, je suis consultant et gérant de la Société Matheo Software, ainsi que Professeur Associé à l'Université de Corte (Diplôme d'Université en Intelligence Économique)..

CADE : Quelle est votre définition des « fakes news » (fausses informations, infox) ?

Henri Dou : Il faut distinguer dans les fakes news, celles qui sont émises par des acteurs « humains » et celles qui proviennent de « bots », c'est-à-dire d'informations automatisées. Ces dernières ont pour objectif de saturer les réseaux et de faire baisser le niveau informationnel, en d'autres termes diluer les fausses informations dans les réseaux classiques. Les fakes news sont donc généralement des informations fausses, mais qui peuvent se « déguiser » en utilisant partiellement des informations véridiques. Ce mélange de vrai et de faux est souvent délétère car il peut leurrer des personnes de bonne foi. Les fakes news sont généralement diffusées dans des buts précis : déstabiliser des États ou des partis politiques, voire des entreprises, ou introduire un climat de suspicion (par exemple vis-à-vis du vaccin contre la COVID-19, etc.). Malheureusement, notre époque est particulièrement sensible aux infox, car nous vivons un temps instable et sujet au « predicament », on peut prendre à titre d'exemple la pandémie, le dérèglement climatique et les affrontements géopolitiques divers..

CADE : Quel est votre regard sur la prolifération des fakes news et leur impact sur la pratique de l'intelligence économique ?

Henri Dou : Les fakes news ont différents impacts sur les concepts et méthodes de l'Intelligence Économique. En effet, elles peuvent induire en erreur, saturer le paysage informationnel, conduire à un surcroît de travail pour les acteurs de cette discipline et les contraindre à un enseignement plus spécialisé. Il faut donc essayer dans la mesure du possible de

les détecter. Pour cela, la pratique du doute critique (criticalthinking) doit être enseignée avec une connaissance des différents biais (cognitifs, de formation, de condition sociale, etc.). Il va aussi falloir éviter à la lecture de fakes news les réactions à chaud, c'est-à-dire les réactions liées principalement à notre coefficient émotionnel, cela inclut d'éviter les tweets souvent réalisés sous l'effet de l'émotion car on répond « à chaud ». Il faut par ailleurs reconnaître que les fakes news ne peuvent quasiment pas être reconnues par des systèmes informatiques de traitement des données. C'est l'intelligence humaine, par la pratique, qui fera la différence. Il faut donc que les praticiens en Intelligence Économique, selon les recherches à effectuer et les demandes de tiers, déterminent dans quelle mesure le sujet à traiter peut faire l'objet de fakes news, cela aidera à les reconnaître et à rester sur ses gardes. Un autre problème pouvant être rencontré par le praticien en Intelligence Économique, c'est le fait de convaincre certains de ses clients intoxiqués par les fakes news et persuadés de détenir la « vérité vraie »..

CADE : En intelligence économique, l'information revêt un caractère stratégique. Dans ce sens, la désinformation constitue-t-elle un défi ou un instrument à l'intelligence économique ?

Henri Dou : Avec cette question on entre dans un des aspects de l'Intelligence Économique, qui est celui de l'influence et du soft power. Arriver à faire « penser et agir les gens » sans contrainte mais dans un intérêt tiers est en fait l'objet de l'influence. Elle peut être positive (par exemple, les bonnes pratiques pour lutter contre les épidémies), ou négative à l'image des lobbies agissant pour le maintien de certains pesticides ou pour nier l'influence de certains faits de pollution. L'influence est aussi un instrument des gouvernements et dans ce cas on ne sait pas réellement qui utilise les fakes news (exemple, des ingérences étrangères lors d'élections présidentielles, etc.). On peut supposer que ceux-ci ont un rôle, mais qui reste difficile à prouver. Il est donc certain qu'en Intelligence Économique, un exercice « non éthique » peut tout à fait conduire à l'utilisation de fakes news.

En outre, il faut se méfier des fakes news « augmentées »

c'est-à-dire de l'utilisation de fausses vidéos ou de faux discours, encore plus interpelant que les textes.

En effet, les systèmes de synthèse vocale, le « face morphing », permettent la réalisation de fakes news par détournement de discours ou d'autres variantes de plus en plus performantes dans ce domaine..

CADE : En quoi les nouvelles techniques de communication rendent-elles l'arme informationnelle plus efficace ?

Henri Dou : Nous allons laisser de côté les fakes news, pour se focaliser sur l'information. Actuellement, tout le monde avec un ordinateur et un téléphone portable ou les deux à la fois peut s'informer grâce à la disponibilité des réseaux haut-débit pour l'accès à Internet, ou des réseaux 3, 4 et 5G. Cette information est instantanée. Elle constitue ainsi une arme encore plus efficace que la propagande du « temps jadis ». Comme pratiquement tout le monde accède aux réseaux et peut transmettre des informations (raisonnées pour les blogs et sites sérieux, mais instantanées pour les photos, les vidéos, etc.), on se trouve en face d'un système qui porte en germe les éléments de la déstabilisation. Devant ce fait, les chaînes d'information en continu (Radios ou TVs) plus ou moins contrôlées essaient de diffuser « la parole officielle », mais en même temps sont soumises aux règles de la publicité pour assurer leur financement. Il faut à cela ajouter la presse écrite dont une partie est distribuée gratuitement. On est ainsi en face d'un système mouvant, multiforme, dont la maîtrise n'est pas encore pleinement assurée. Là se trouve l'enjeu actuel ; comment dans ce monde informationnel multiforme trouver les bons « canaux » permettant de toucher le public le plus large et de le convaincre ? On voit actuellement, mais ce n'est peut-être qu'une tendance éphémère, que l'enjeu est de choisir une multiplicité de créneaux permettant de toucher des publics très divers et ceci avec l'aide des nouvelles techniques de communication. La publicité « en push » que l'on reçoit via l'Internet ou le téléphone en est un exemple. Mais cela peut bien entendu être étendu au niveau social ou politique.

CADE : Quel est le rôle des « chambres d'écho » dans les mécanismes de propagation des fausses

informations ?

Henri Dou : On va introduire un distinguo. Les chambres d'écho générales touchant une multitude de personnes ne sont pas à mon avis à considérer car la réactivité des personnes aux profils très variés est très difficile à formaliser. Par contre, on va prendre en considération les chambres d'écho plus petites comprenant des groupes de personnes plus restreints. Dans ce cadre, le rôle de ces chambres d'écho est dévastateur car elles vont pousser vers des individus déjà partiellement convaincus des informations qui vont toutes dans le même sens, ceci à cause des algorithmes d'une part, puis ensuite par la rediffusion des informations par ceux qui les ont reçues vers d'autres personnes aussi convaincues. Cela renforce alors la certitude « d'une fausse vérité » et va rendre les personnes concernées imperméables à tout réalisme ou propositions sensées. En outre, la rediffusion se faisant en temps quasi réel, la propagation de la rumeur devient encore plus rapide que le démenti possible de médias bien informés, ce qui va renforcer le sentiment de méfiance. Le complotisme et les groupes plus ou moins sectaires en sont des exemples. En outre, il faut noter que cela peut aussi toucher les sujets les plus divers, depuis les ultra-végétariens, en passant par les antivirus et les climato-sceptiques..

CADE : Comment définiriez-vous la notion d'espace informationnel autonome dans un contexte de guerre systémique de l'information ?

Henri Dou : Une des définitions possibles peut être liée comme dans le cas du renseignement à la qualité des sources (on dira alors bouquet de sources informationnelles validées), ainsi qu'à la qualité de la ou des personnes qui vous transmettront l'information (dans le cas des informations orales). Cet espace informationnel peut s'étendre au cercle de personnes, qui ayant une pratique du doute critique et constructif, analyseront des informations diverses auxquelles on aura ensuite accès. Ainsi, on pourra faire confiance à certains blogs ou think-tanks. Une des manières de visualiser cet espace est de considérer qu'une information brute doit être mise en contexte et analysée pour avoir une réelle valeur. Ce sont alors les acteurs de confiance effectuant ce processus qui seront

les acteurs d'un espace d'information autonome. Ne pas oublier que cette pratique peut être exercée à titre personnel, en se posant toujours les mêmes questions : source de l'émission, pourquoi l'information a été émise, à quel propos, dans quel contexte, etc..

CADE : Selon vous, la loi « anti-fake news » sera-t-elle efficace à l'approche de l'élection présidentielle de 2022 ?

Henri Dou : Non absolument pas. Une loi ne peut pas bloquer l'Internet, ni les sites web, ni les rumeurs. C'est uniquement un gadget politique pouvant être utilisé à double tranchant : puisque la loi existe toutes les informations émises par certains canaux sont bonnes, d'autres canaux que l'on pourra stigmatiser au titre de la loi seront donc mauvais. Mais de toute façon, l'information circulera. En fait, il est très difficile de « tuer les idées »..

CADE : Que pensez-vous du « Digital Services Act », la potentielle arme législative européenne pour entre autres lutter contre la désinformation ?

Henri Dou : L'intention est bonne, mais il faut l'appliquer à tous les niveaux. Mais à ce moment-là, se posera alors le problème de l'extra territorialité ; savoir que faire, en Chine, en Russie, dans un endroit reculé du monde, et savoir qui mettra à disposition des plateformes de diffusion. Par exemple, force est de constater que le harcèlement scolaire qui a conduit à des suicides dus entre autres à l'utilisation des réseaux sociaux, n'a pas conduit à la condamnation de ces derniers, ni à la mise en place de filtres permettant d'éviter de telles dérives.

L'intention est donc bonne dans l'absolu mais ce qui reste fondamental est sa mise en application ; des acteurs du numérique comme Google, Facebook, etc. Vivent de la publicité et du trafic effectué sur leurs plateformes et force est de constater que si nous avons souvent évoqué le problème de la responsabilité, rien n'a encore été réellement fait dans ce sens.

Pour plus d'informations :

- ciworldwide.org
- <https://bit.ly/3quAOUB>
- matheo-software.com

Entretien publié en Décembre 2021.

2 - « Les maîtres de la manipulation, Un siècle de persuasion de masse »



Entretien avec David Colon, Auteur et Enseignant-Chercheur à Sciences Po Paris

Centre Algérien de Diplomatie Economique : Bonjour David Colon, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

David Colon : Je suis enseignant et chercheur à Sciences Po, Paris, où j'enseigne l'histoire de la communication. Je suis l'auteur de *Propagande. La manipulation de masse dans le monde contemporain* (Belin, 2019, Flammarion, 2021), et des *Maîtres de la manipulation* (Tallandier, 2021)..

CADE : À quel point sommes-nous manipulés ?

David Colon : Nous sommes entrés avec le numérique, les smartphones et les réseaux socio-numériques dans une ère de propagands totale, caractérisée à la fois par le fait que nous sommes d'avantage exposés que par le passé à la manipulation, et que des professionnels de la persuasion ont développé des outils redoutablement efficaces..

CADE : Vous êtes considéré comme un spécialiste de l'histoire de la propagande contemporaine, pourriez-vous nous en décrire les principales étapes historiques ?

David Colon : La propagande de masse au XXe siècle se caractérisait principalement par la fabrique du consentement. Pour s'agissait, pour les États d'abord, et pour les industriels ensuite, de promouvoir l'adhésion aux mesures jugées nécessaires pour la population. Ce type de propagande s'appuyait sur les médias de masse et cherchait à persuader les individus de se conformer l'attitude attendue d'eux.

La propagande au XXIe siècle est une propagande individualisée de masse, qui tire profit des caractéristiques de la sphère informationnelle des individus à l'âge numérique, plus étroite, cloisonnée et individualisée, pour déployer un type de propagande inspiré des acquis de la psychologie qui vise à encourager une forme de tribalisme, tant dans le champ économique que dans le champ politique. Il s'agit, à les bulles de filtres des algorithmes des grandes plateformes, d'encourager les individus à s'enfermer dans une autopropagande, et d'instrumentaliser leur tribalisme au service de projets géopolitiques – semer la division chez l'ennemi – électoraux – mobiliser ses militants ou dissuader ses adversaires d'aller voter – ou industriels – fabriquer le doute quant à la dangerosité d'un produit.

CADE : Votre dernier ouvrage paru au mois de septembre est intitulé « Les maîtres de la manipulation ». Qui sont ces « génies du faire croire » ? Et, comment réussissent-ils à persuader la masse depuis un siècle ?

David Colon : Il s'agit des 20 plus grands maîtres de la persuasion de masse depuis 1914, qui ont entrepris avec succès d'influencer à leur insu des millions d'individus. Qu'ils soient publicitaires, communicants politiques, propagandistes ou cinéastes, ils ont élaboré des outils de manipulation en s'inspirant des progrès des sciences et des technologies. La manipulation était depuis longtemps un art, elle est devenue une science..

CADE : Comment peut-on instrumentaliser la communication pour en faire un outil de domination de masse ?

David Colon : La communication est un moyen, qui peut être mis au service de multiples fins. Il y a d'innombrables moyens permettant de légitimer la domination, sous toutes ses formes. La plus sûre, toutefois, est la concentration entre de mêmes mains d'un ensemble de médias. Rupert Murdoch, par exemple, en concentrant entre ses mains des outils de communication très variés tant en Australie qu'au Royaume-Uni ou aux États-Unis, exerce une capacité d'influence sans précédent, qui lui permet d'imposer ses vues sur le réchauffement climatique ou la construction européenne..

CADE : Dans votre ouvrage vous utilisez le concept de « persuadeurs clandestins ». Quelle en est la signification ?

David Colon : J'emprunte ce concept à Vance Packard, qui a publié en 1957 un ouvrage qui portait ce titre.

A l'origine, l'expression désignait les publicitaires américains qui recouraient à la recherche des motivations inconscientes des individus pour agir sur leur comportement. Le plus célèbre de ces « persuadeurs clandestins » était Ernest Dichter.

Aujourd'hui, le terme peut s'appliquer aux nouveaux « ingénieurs des comportements » de la SiliconValley, qui ont conçu une nouvelle « technologie persuasive », comme BJ Fogg, ou des outils de manipulation de masse, comme Mark Zuckerberg avec Facebook. Les interfaces numériques, en raison notamment de leur interactivité, sont une source inaltérable de techniques de persuasion et de manipulation des internautes..

CADE : Pourriez-vous nous donner un ou des exemple(s) concret(s) de persuasion de masse tout en décryptant les mécanismes ?

David Colon : Vous lisez quelque part que des gens pensent que la terre est plate. Vous menez alors des recherches sur Google qui vous mènent vers des articles qui viennent confirmer ce point de vue pourtant absurde. Vous allez ensuite sur Youtube, dont les algorithmes de recommandation vous suggèrent de visionner des vidéos affirmant que la terre est plate, puis d'autres vidéos exposant des théories du complot.

Vous allez sur Facebook et vous voyez proposer de rejoindre un groupe de gens qui affirment que la terre est plate. Vous le rejoignez et vous trouvez invité à un événement non loin de chez vous où vous rencontrez certaines de ces personnes qui tiennent très ouvertement des discours à caractère complotiste, et en l'espace de quelques jours à peine votre « sphère informationnelle » est réduite à ces discours décomplexés. Et vous pouvez, de proche en proche, développer une vision paranoïaque du monde qui vous conduit à croire que votre propre gouvernement vous cache une multitude de choses. Et, enfin, vous pouvez vous retrouver marchant sur le Capitole ou attendant à Dallas le retour de John Fitzgerald Kennedy. Ce que je décris-là est le mode d'action privilégié des ingénieurs de la guerre psychologique, qui identifient grâce aux outils numériques modernes des individus dont la fragilité psychologique les rend sensible à certains discours, et les conduisent à leur insu, de proche en proche, à adhérer à un discours ou à participer à des actions..

CADE : Certains avancent l'idée que la manipulation de masse est un savoir utilisé dans l'intérêt de la société. Êtes-vous d'accord avec ces propos ?

David Colon : La manipulation n'est pas un mal en soi. Il peut s'agir par exemple d'encourager les gens à leur insu de choisir de faire ce qui est bon pour leur santé, marcher, bouger, manger plus de fruits et de légumes. En revanche, une manipulation de masse qui a pour finalité de générer des revenus publicitaires peut conduire au pire, dès-lors que toute considération morale est écartée. Sans parler, bien sûr, des manipulations qui ont précisément pour objet de plonger une société dans le chaos ou de conduire les individus à agir contre leurs propres intérêts..

CADE : La propagande est-elle considérée comme un élément vital au bon fonctionnement des sociétés ?

David Colon : La propagande est fille de la démocratie. Elle est née et a été développée dans les démocraties, qui à la différence des régimes autoritaires, ne peuvent pas en principe agir sur les comportements par la contrainte. Sans la propagande, l'essor d'une société de consommation aurait pris beaucoup plus de temps aux États-Unis. La propagande peut également contribuer à la cohésion d'une société, à travers la promotion de valeurs communes, de mythes collectifs, et de ce qui rassemble les citoyens plutôt que de ce qui

les divise. La propagande est une nécessité pour le pouvoir démocratique. Elle est en même temps un besoin pour le citoyen, à qui elle offre une vision simple d'enjeux souvent très complexe. La propagande contribue à ordonner le chaos du monde.

CADE : En conclusion, vous arrivez au fait qu'il existe une corrélation entre les avancées scientifiques concernant l'esprit humain et la persuasion de masse. Comment expliquez-vous ce lien ?

David Colon : Ce lien s'explique d'abord par le fait que la compréhension des mobiles, conscients ou inconscients, des individus est déterminante pour toute communication qui se veut persuasive. Par conséquent, les progrès dans la compréhension de ces mobiles, à travers les progrès de la science des données, de la psychologie ou plus largement des sciences cognitives, entraînent systématiquement un progrès des techniques de persuasion qui s'en inspirent

Il s'explique ensuite par l'essor depuis plus d'un siècle

d'une approche scientifique de la publicité, qui repose sur le test systématique des contenus et la mesure de l'efficacité des campagnes. Depuis longtemps, rien n'est laissé au hasard en matière de persuasion de masse.

Il s'explique enfin par l'extraordinaire bouleversement introduit par les grandes plateformes comme Facebook, qui sont en capacité d'élaborer une modélisation des sociétés et des comportements humains, et d'agir de manière précise sur les conduites des groupes d'individus.

Ils le font par le recours tant à l'approche inductive – soit l'inférence statistique – qu'à l'approche déductive – les expériences menées sur leurs utilisateurs – ou à l'apprentissage profond – c'est-à-dire la reconnaissance faciale ou l'analyse des émotions, des affects et des caractéristiques psychologiques des individus. Mark Zuckerberg, avec Meta, a conçu la plus grande arme de manipulation de masse de l'histoire de l'humanité. Et la plus redoutable.

Entretien publié en Décembre 2021.

3 - The Post BREXIT



Interview with Denis MacShane, Former Europe Minister of the United Kingdom

Présentation de l'auteur :

Denis MacShane est un homme politique britannique. Ancien Ministre des affaires européennes – Gouvernement Tony Blair, membre de la chambre des communes de 1994 à 2012. Il a par ailleurs inventé le mot Brexit en 2012.

Diplômé de l'université d'Oxford. Après l'université, en 1969, il rejoint la BBC comme présentateur et journaliste à la radio locale jusqu'en 1977. De retour sur les bancs de l'université, il obtient un PhD en économie à l'Université de Londres en 1990.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment celui publié, en janvier 2015, qui s'intitule Brexit : How Britain will leave Europe, ouvrage dans lequel il prédit le résultat du référendum sur l'Union européenne. Il est aussi l'auteur du livre Brexit, No Exit. Why (in the End) Britain Won't Leave Europe, publié en juillet

2017, dans lequel il affirme que les Anglais ne sont pas prêts à accepter une rupture totale avec l'Europe. En 2020, il publie : Brexiternity, the Uncertain fate of Britain.

Aujourd'hui, ses articles sont régulièrement publiés dans la presse britannique, américaine et française..

Algerian Center for Economic Diplomacy : Brexit-tookeffect on January 1, 2021, in your opinion, what are itsmostimpactingconsequences on the United Kingdom?

Denis MacShane : According to the United Kingdom (UK) Cour des Comptes the PIB of the UK will go down by 4% as trade with the European Union (EU) is made muchdifficult. The United Kingdom has always made its money as a trading nation. Stop Making trade with the world's biggest market, the European Union, can only reduce Britain's economic strength.

CADE : One yearafter the effective exit from the EU, do youthinkthat the British partly regret Berxit'sdecision? If yes / no, why?

Denis MacShane : People accept the decision but can only see negative consequences. Opinion pollsnow show 60% of people saying that Brexit has been negative for the UK. The last opinion polls showed that if the referendum was to take place today the rewould be a smallmajority 52-48 to reverse the 2016 plebiscitedecision.

CADE : The hypothes is which says that London could suspend the agreement concerning the Northern Irish protocol, would have the risk of triggering an infernal spiral vis-à-vis the European Union. Whatisyourtake on thismatter?

Denis MacShane : Mr Johnson willalwaysseek to mobilize his anti-EU and pro-Brexit supporters. Thus, heneeds to create quarrels with Brussels over the fishery or over Northern Ireland. The majority of people in Northern Ireland want to make the treaty

work. But there are some politicians who cling to a position hostile to the UE, to Dublin and who regard the Good Friday Agreement as a betrayal of protestant identity. But the British people as a whole do not want to re-open the ancient hatreds and quarrels of Northern Ireland. My last book was called "Brexiternity. The Uncertain Fate of Britain." I fear that we are now in the era of an eternity of problems caused by Mr Johnson's decision to support a very hard Brexit not one based on compromise.

CADE : How would you qualify post-Brexit economic relations with the European Union?

Denis MacShane : Negatives. Foreign firms are refusing to invest in the UK as they no longer have easy access to the continent. Thousands of SMEs have stopped buying from or selling to Europe as the bureaucracy and cost of filling in forms is too expensive. In the first 8 months of 2021, the first year of Brexit, firms in Britain had to fill in 48 million customs forms. This new Soviet style bureaucracy is demoralising British business. .

CADE : You explain how the Brexit process will be long and fraught with difficulties – arguing that a « Brexiternity » of negotiations and internal political wrangling in Britain is to come. What is your predictive analysis of the different scenarios on the evolution of strategic relations (political, diplomatic and security) between Great Britain and the EU?

Denis MacShane : We will continue to try and build bi-lateral relations on security and defence with individual countries. But the UK will no longer sit at the same table with former EU partners. It is a new form of isolationism.

CADE : Finally, Great Britain has been focusing for a while on increasing the number of bilateral trade agreements with different countries to diversify its trade (example : Switzerland, South Korea), what will be the medium and long objectives? end of this strategy?

Denis MacShane : These are copier-coller

agreements based on existing trade agreements with between these countries and the EU. British farmers are very concerned about an agreement with Australia which means Australia can dump all its sheep and lamb meat produced under conditions currently illegal in the UK into the British market and end lamb production as part of the UK farming sector. President Biden has made clear that there will be no trade discussions with the UK as long as Mr Johnson threatens to tear up the Brexit Treaty section on Ireland. It can now cost £4,000 to obtain a visa for European citizen who has specialist knowledge to work in certain financial sectors. The impression is given that Britain does not want to be associated with Europe. There are no British politicians elected to the European Parliament and very little contact between the British political class, policy-makers, think-tanks and their former colleagues in the EU..

VERSION FRANÇAISE DE L'INTERVIEW.

Centre Algérien de Diplomatie Economique : Le Brexit a pris effet le 1er janvier 2021, à votre avis, quelles sont ses conséquences les plus impactantes sur la Royaume Uni ?

Denis MacShane : Selon la Cour des comptes britannique, le PIB du Royaume-Uni va baisser de 4 %, car les échanges avec l'Union européenne (UE) sont devenus très difficiles. La Grande Bretagne (GB) a toujours gagné son argent en tant que nation commerçante. Arrêter de faire du commerce avec le plus grand marché du monde, l'UE, ne peut que réduire la force économique de la Grande-Bretagne..

CADE : Un an après la sortie effective de l'UE, pensez-vous que les Britanniques regrettent en partie la décision du Brexit ? Si, oui/non, pourquoi ?

Denis MacShane : Les Britanniques acceptent la décision mais n'y voient que des conséquences négatives. Les récents sondages d'opinion montrent que 60% des Britanniques disent que le Brexit a été néfaste pour le Royaume-Uni. Les derniers sondages d'opinion ont montré que si le référendum avait eu lieu aujourd'hui, il y aurait eu une faible majorité de 52-48 pour inverser la décision du plébiscite de 2016.

CADE : L'hypothèse qui dit que Londres pourrait suspendre l'accord concernant le protocole nord-irlandais, aurait pour risque de déclencher une spirale infernale vis-à-vis de l'Union européenne. Quel est votre point de vue sur la question ?

Denis MacShane : Monsieur Johnson cherche toujours à mobiliser ses supporteurs anti-UE et pro Brexit. Donc, il a besoin de créer des querelles avec Bruxelles sur la pêche ou sur l'Irlande du Nord. La majorité des habitants d'Irlande du Nord veulent que le traité marche. Mais certains hommes politiques s'accrochent à une position hostile à l'UE, à Dublin et considèrent le Good Friday Agreement comme une trahison de l'identité protestante. Mais le peuple britannique dans son ensemble ne veut pas rouvrir les anciennes haines et querelles d'Irlande du Nord. Mon dernier livre s'intitule « Brexiternity. The Uncertain Fate of Britain ». Je crains que nous soyons aujourd'hui dans une ère caractérisée par des problématiques durables du fait de la décision de Monsieur Johnson de soutenir un Brexit très dur et non pas un Brexit fondé sur le compromis.

CADE : Comment qualifieriez-vous les rapports économiques post-Brexit avec l'Union européenne ?

Denis MacShane : Négatifs. Les entreprises étrangères refusent d'investir au Royaume-Uni car elles ne disposent plus d'un accès facile aux continents. Des milliers de PME britanniques ont cessé d'acheter ou de vendre, en Europe, car la bureaucratie et le coût des formulaires à remplir sont trop élevés. Au cours des huit premiers mois de l'année 2021, la première année du Brexit, les entreprises britanniques ont dû remplir 48 millions de formulaires douaniers. Cette nouvelle bureaucratie de style soviétique démoralise les entreprises britanniques.

CADE : Dans votre dernier ouvrage paru en 2020 « Brexiternity », vous expliquez à quel point le processus du Brexit sera long et semé de difficultés – arguant qu'une « Brexiternité » de négociations et de querelles politiques internes en Grande-Bretagne est à venir. Quelle est votre analyse prédictive quant aux différents scénarii sur l'évolution

des relations stratégiques (politiques, diplomatiques et sécuritaires) entre la Grande Bretagne et l'Union européenne ?

Denis MacShane : Nous continuerons à tenter d'établir des relations bilatérales en matière de sécurité et de défense avec les différents pays. Néanmoins, le Royaume-Uni ne s'assiéra plus à la même table que ses anciens partenaires de l'UE. C'est une nouvelle forme d'isolationnisme.

CADE : Enfin, la Grande Bretagne se concentre depuis un moment sur la multiplication d'accords commerciaux bilatéraux avec différents pays pour diversifier ses échanges commerciaux (exemple : Suisse, Coré du Sud....etc), quelles seront les objectifs à moyen et long terme de cette stratégie ?

Denis MacShane : Il s'agit d'accords copier-coller basés sur des accords commerciaux existants entre ces pays et l'UE. Les agriculteurs britanniques sont très préoccupés par un accord avec l'Australie, qui signifie que ce pays peut écouler sur le marché britannique toute sa viande de mouton et d'agneau produite dans des conditions aujourd'hui considérées comme illégales au Royaume-Uni, et ainsi mettre fin à la production d'agneau dans le cadre du secteur agricole britannique. Le président Biden a clairement indiqué qu'il n'y aura pas de discussions commerciales avec le Royaume-Uni tant que M. Johnson menacera de déchirer la section du traité de Brexit concernant l'Irlande. Il peut désormais coûter 4 000 £ afin d'obtenir un visa pour un citoyen européen, qui possède des connaissances spécialisées pour travailler dans certains secteurs financiers.

L'impression est donnée que la Grande-Bretagne ne veut pas être associée à l'Europe. Aucun politicien britannique n'est élu au Parlement européen et il y a très peu de contacts entre la classe politique britannique, les décideurs politiques, les groupes de réflexion et leurs anciens collègues de l'UE.

Entretien publié en Décembre 2021

4 - « Surmonter les crises »



Entretien de Raphaël de Vittoris, Enseignant-Chercheur, Group Crisis Manager chez Michelin

Centre Algérien de Diplomatie Économique :

Bonjour Raphaël de Vittoris, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Raphaël de Vittoris : Group crisis manager de Michelin depuis 2015, je suis aussi enseignant et chercheur en sciences de gestion sur les problématiques de gestion de crise, gestion des risques, communication de crise, négociation de crise et biais cognitifs en situation de crise. Docteur en sciences de gestion et qualifié maître de conférences, diplômé d'un master en physiologie en environnement extrême, d'un master en administration d'entreprise et d'un master en hygiène, sécurité et environnement,

j'enseigne dans divers masters et je suis membre du board de l'Institut d'études des crises et d'intelligence économique et stratégique et chercheur associé au CleRma. Je suis l'auteur de divers articles scientifiques et de vulgarisation sur la gestion de crise ainsi que d'un livre titre « Surmonter les crises » paru aux éditions Dunod.

CADE : « Surmonter les crises » est le titre de votre ouvrage paru chez Dunod et que vous considérez comme un guide de survie dans lequel est mis en avant cinq idées reçues sur la gestion de crise. Quelles sont-elles ?

Raphaël de Vittoris : La remise en question des cinq « idées reçues » sélectionnées dans mon ouvrage est selon moi fondamentale afin de garantir la flexibilité, l'adaptabilité des organisations de crise face aux situations inédites qui nous attendent. Ces idées reçues sont les suivantes :

1. Les signaux faibles sont détectables avant la crise. De très nombreuses entreprises investissent beaucoup de ressources dans la veille et la captation de signaux faibles. Pourtant les crises ne cessent de nous surprendre et les signaux faibles sont bien souvent découverts après-coup. Des Gilets Jaunes aux attentats du World Trade Center, de la crise des subprimes à la catastrophe de Fukushima, les grands événements qui nous marquent cruellement dans nos chairs semblent toujours défier le postulat de la prévisibilité algorithmique qui voudrait qu'on puisse déceler des éléments annonciateurs de bouleversements à venir.

Or la dure réalité nous frappe durement en nous prenant au dépourvu. Les nouvelles offres de monitoring des signaux faibles n'empêchera aucunement la survenue des crises. L'élection de Donald Trump, la pandémie mondiale de Covid-19 avec les réactions gouvernementales qu'on connaît... quels sont les outils de veille qui les avaient réellement anticipés ?

2. Un leader « chef de guerre » est essentiel. Notre adhésion au modèle managérial nous a amené à considérer le Leader comme pierre angulaire de l'équipe. À ceci s'ajoute l'influence d'un inconscient collectif bercé de grandes figures historiques souvent militaires et d'une imagerie hollywoodienne dépeignant le Leader comme une incarnation du charisme et de la vision. Or la réalité est bien souvent tout autre et le Leader, lorsqu'il est face à la crise, est le plus souvent dépassé par les événements. Pourtant, il concentre la majorité du pouvoir décisionnel alors même qu'il est victime de ses conflits d'intérêts, de ses biais cognitifs par définition inconscients et aussi de la peur et de l'anxiété générées par la criticité et l'ambiguïté de la situation. Est-on certain que conférer tout ce pouvoir décisionnel dans la subjectivité d'une seule personne est le plus judicieux des modèles ?

3. La temporalité des crises suit un schéma directeur. L'idée d'une représentation vaguement gaussienne de la dynamique de crise avec une succession de phases, faisant totalement sens lors de l'analyse a posteriori des grandes crises industrielles ou des catastrophes naturelles, ne fait déjà presque plus de sens dans un monde où la cyberattaque menace toutes les organisations. Par son immédiateté et son caractère holistique, cette nouvelle menace rend désuet cette conception chronologique qui influence pourtant nombres de plans de crise.

4. La planification est l'élément pivot de la réaction face à la crise. Si la planification peut se révéler précieuse pour des actions très précises durant certaines situations de crise, elle pousse malheureusement à de nombreux automatismes et biais néfastes pour une vision globale de la crise. L'aveuglement qu'elle génère amène en effet à une approche potentielle réductrice pouvant être fatale là où l'organisation nécessite le plus souvent des lignes-guides pour amorcer et canaliser l'action.

5. Le retour d'expérience est gage de progrès. Cet output ultime de la crise demeure une pratique le plus souvent irrémédiablement biaisée par les modalités mêmes de l'exercice. En effet, qui sont les acteurs légitimes qu'il convient réellement d'inviter à s'exprimer ? Dans quel ordre doivent-ils s'exprimer ? Sous quelles modalités ? Via quel type de

modération ? Comment garantir l'objectivité des positions et l'absence de tout parti pris ? Autant de questions auxquelles répondent rarement les organisations qui optent souvent pour des réunions post-crisis listant des voies de progrès et des forces exprimées de manière très subjective pour aboutir vers les sacro-saints : 1) rapport que peu liront dans le détail et 2) plan d'actions qui contribuera à rassurer les dirigeants.

CADE : Comment définiriez-vous la gestion de crise ? Et, quels en sont les principes généraux ?

Raphaël de Vittoris : Comme la rencontre entre une dynamique non-linéaire et un système complexe. Les principes généraux sont donc les suivants : une organisation est un système complexe dans le sens où elle est composée d'éléments évoluant individuellement, aléatoirement et au gré des interactions avec les autres éléments. Ainsi il n'est pas possible de savoir quels sont les constituants de l'organisation par la seule considération globale de cette dernière, de même qu'il est impossible de concevoir l'organisation complète à la seule vue d'un de ses constituants. L'entreprise est un organisme évolutif aux frontières poreuses dont les constituants évoluent et interagissent et l'amènent à se modifier de manière incrémentale. Le second principe est la non-linéarité qui peut être comprise comme la turbulence ou encore la volatilité. Cette absence de proportionnalité des événements crée des surprises et génère des situations inédites, imprédictibles et apparemment aléatoires. La conjonction des deux principes amène l'entreprise à évoluer dans une incertitude et une ambiguïté majeures qui se cristallisent dans des « nœuds événementiels » pouvant remettre en question la pérennité-même de l'organisation. C'est ainsi que je perçois la crise.

CADE : Qu'est-ce qui vous a conduit à affirmer qu'un grand nombre d'organisations considèrent aujourd'hui la gestion de crise comme une thématique centrale ?

Raphaël de Vittoris : La pandémie de Covid-19 est bien évidemment un élément clef qui a montré à l'intégralité des organisations qu'elles pouvaient être frappées par la crise. Là où la cyberattaque inquiétait la plupart des entreprises, la crise sanitaire a

été le couperet inévitable qui a définitivement ancré la crise dans le réel. Du stade de la simple menace diffuse pour la plupart des organisations, la crise s'est inscrite dans le réel via le Sars-Cov2. Nous en vivons les conséquences tous les jours à l'heure de ces lignes.

La preuve de la considération de la crise comme thématique centrale par les organisations en est l'évolution des schémas managériaux qui tendent à des fonctionnement moins verticaux, plus adaptables et flexibles et moins orienté « processus » que « résultat », plus inspirés de la gestion de crise en somme. La culture de l'intelligence collective et la quête perpétuelle de l'anticipation peuvent aussi être perçus comme des symptômes. Cette prise en considération est selon moi encore intuitive et implicite, pas encore planifiée et théorisée.

Enfin, il me semble déceler dans les évolutions des organisations s'orientant dans ces directions, une manière naturelle et implicite de constater les limites des concepts liés à la notion de résilience au profit d'une conception du monde devenant de plus en plus antifragile. La résilience, avec ses notions d'absorption, de renouvellement et d'appropriation, fut considérée comme le mot d'ordre de nombre d'organisations depuis plus de deux décennies face à la crise. Elle apparaît désormais comme bien peu adaptée à la permanence admise de la volatilité, de l'incertitude et de l'ambiguïté. Dans ce glissement naturel que je note des caractéristiques propres à la résilience à celles propres à l'antifragilité au sein des entreprises, je constate l'admission intuitive de nombreuses organisations de la réalité de la crise complexe, inattendue et imprévisible.

CADE : Comment les organisations qui ne sont pas encore sensibilisées pourraient-elles mesurer l'importance de la mise en place d'un service de gestion de crise au sein de leur organigramme ?

Raphaël de Vittoris : Selon moi, rien de vaut la mise en situation. Rien n'est plus évident que ressentir le manque et la faiblesse dans ses tripes et cela vaut à l'échelle d'une organisation. Ainsi, par la pratique d'une simple simulation, bien élaborée et

soigneusement animée, une organisation peut, devant le fait accompli de sa prestation face à l'évènement, faire le constat de ses forces et faiblesses.

Pour nombre de dirigeants, la gestion d'une crise n'est qu'une gestion comme une autre. Une vie de management couplée au constat de leur carrière reflétant au global une gestion plutôt positive, provoque un phénomène inductif les convainquant chaque jour un peu plus qu'ils géreront tant bien que mal tout ce qui peut les impacter. Qu'une crise n'est rien d'autre qu'un aléa à gérer parmi d'autres comme ils l'ont fait tant de fois durant leur carrière.

Par expérience, je sais qu'aucun discours ne peut les convaincre de l'importance d'une préparation profonde de leur organisation et d'eux-mêmes pour affronter les crises. À défaut de l'influence de leurs pairs pouvant les pousser à reconsidérer leur vision de la crise et de leur préparation, la mise en situation seule les amènera à admettre les points de faiblesse de l'organisation. L'avantage de ces profils est qu'ils sont prompts à la décision et à l'amélioration une fois leur conviction établie. Ainsi, la simulation bien orchestrée n'aura parfois même pas besoin d'une analyse extérieure tant l'organisation va, une fois les constats des faiblesses établis, spontanément travailler sur les pistes d'amélioration et mettre en place naturellement des plans d'actions.

Il ne faut souvent qu'un catalyseur permettant le constat nu. Rien de plus. La simulation de crise est, selon moi, la plus convaincante des approches.

CADE : En tant que praticien de la gestion de crise chez Michelin et chercheur en sciences de gestion, quelle est selon vous la différence entre la théorie et la pratique en matière de gestion de crise ?

Raphaël de Vittoris : Les biais.

Aucune des deux approches n'est suffisante, nous nous en doutons bien.

La théorie permet de véhiculer des principes et des modèles au plus grand nombre pour développer des systèmes. Si ce point amène un avantage certain, le manque de customisation le rend toutefois de pertinence aléatoire tant les théories souffrent

toujours d'exceptions et de points particuliers. Or en ce qui concerne les organisations elles ne sont que points particuliers tant elles peuvent être publiques/ privées, locales / multinationales, mono-activités / pluriactivités, industrielles/ tertiaires, sur marché porteur / sur marché mature, etc.

La pratique permet au contraire de se nourrir des détails, de découvrir les éléments de faiblesses organisationnels, techniques et humains issus du terrain, facilement négligeable de prime abord mais pouvant compliquer significativement la bonne marche de la gestion de la crise le jour J.

Ces deux points confèrent une expérience, qu'elle soit issue de l'analyse de nombreux cas (méta-analyse) ou de pratiques régulières ayant forgé des automatismes affûtés par des dizaines de mises en situation. Mais elles confèrent aussi de nombreux biais comme le biais du survivant, le biais de confirmation, le biais de narration, le biais du champion, etc.

C'est ainsi que la posture du gestionnaire de crise de l'organisation est déterminante. Une expérience forte dans des domaines de crise « pratiques » professionnalisés et militarisés amène à des automatismes précieux mais pour une typologie de crises très restreinte. Ce qui devient dangereux lorsque les approches sont appliquées à des crises d'une typologie tout autre. A contrario, une approche théorisée par du grand consulting basée sur la concaténation de principes glanés durant les benchmarks et accompagnements clients a tout pour proposer des structurations peu adaptées à la réalité de l'organisation. Le gestionnaire de crise doit ainsi, selon moi, ajuster très finement l'équilibre entre une théorisation claire de principes de bases, adaptables pour tout type de crise ou presque, et une considération profonde des réalités terrain avec lesquelles composent l'entreprise. C'est dans cet objectif que je nourris la pratique via des simulations les plus régulières et réalistes possibles et la théorie en étudiant la mine d'or qu'incarnent les articles scientifiques en gestion de crise, très (trop) largement ignorés (au profit des idées reçues que je dénonce justement dans mon ouvrage).

CADE : Comment une organisation peut-elle faire pour être antifragile dans ce contexte de crise multidimensionnelle dû à la COVID-19 ?

Raphaël de Vittoris : Je suis justement en cours de rédaction d'un projet de livre à ce propos. Selon le paradigme proposé par Nassim Taleb (qui est le père du concept d'antifragilité) appliqué à l'organisation, nous pourrions voir l'antifragilité comme la culture des options. Créer et disposer d'options à exploiter en cas de turbulence remettant en cause les fonctionnements de l'organisation voire sa pérennité. En ce sens l'organisation anti-fragile cultive la redondance, elle évite l'externalisation, l'optimisation à outrance. Elle privilégie les fonctionnements bottom-up à l'approche top-down communément appliquées. Elle prêche et applique scrupuleusement l'autonomie des acteurs. Avec un peu de chance, je disposerai bientôt d'un ouvrage entier pour répondre à votre question.

CADE : Pour finir, la crise est-elle devenue la règle ?

Raphaël de Vittoris : Selon moi pas tout à fait. Je pense que ce sont plutôt la volatilité et l'ambiguïté qui sont devenue la règle. La stabilité ne représente plus que des îlots d'équilibre dans l'océan agité de l'imprévisible. En ce sens je pense que la situation s'est inversée, la turbulence autrefois périodique face à une stabilité dominante est désormais la règle pour une stabilité limitée dans sa portée et dans le temps. À l'origine de cet inversement des dynamiques, je proposerais la numérisation de la quasi-intégralité des processus intra et inter organisations. Cette interdépendance numérique comme couplage des activités couplée à la complexification croissante des organisations a contribué à rendre la défaillance plus prévisible mais aussi largement plus délétère du fait de l'effet « boule de neige » ainsi créé. Le phénomène de turbulence permanente va s'amplifier avec la numérisation croissante des activités. Pour revenir que mes propos avancés plus avant, ce sont la volatilité et l'ambiguïté qui sont devenues la règle, la crise n'est qu'une interprétation de cette nouvelle règle lorsqu'elle frappe l'entreprise.

Entretien publié en Novembre 2021

5 - Repenser la sécurité internationale



Entretien avec le Professeur émérite Bertrand Badie

Centre Algérien de Diplomatie Economique : Bonjour Professeur Bertrand Badie, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Émérite Bertrand Badie : Je suis Professeur émérite des Universités, à Sciences Po où j'ai enseigné plus de quarante ans la science politique et les relations internationales.

CADE : Dans votre dernier ouvrage : « Les Puissances mondialisées. Repenser la sécurité internationale » (Odile Jacob), vous soulignez le fait que l'État-nation est un modèle à bout de souffle. Quelles sont les principales raisons à cela ?

Émérite Bertrand Badie : L'État-nation, dans la version que nous lui connaissons actuellement, est une invention de l'Europe post-féodale, destinée à promouvoir la souveraineté, la territorialité et la

distinction d'avec la société civile. Autant de traits nécessaires pour sortir du désordre féodal, pour s'émanciper de la tutelle impériale et pontificale et organiser un capitalisme marchand en progression. Il en a résulté un assemblage d'États juxtaposés les uns aux autres et donc en rivalité militaire incessante, si bien que la sécurité nationale et la peur de l'ennemi devenaient les attributs majeurs de chaque politique étrangère. Aujourd'hui, les données sont différentes : nous sommes entrés dans la mondialisation, les interdépendances l'emportent sur la souveraineté et les menaces qui pèsent sur nous sont davantage globales (changement climatique, pénurie alimentaire, risque sanitaire...) que nationales, tandis que les guerres ne sont plus interétatiques, mais de plus en plus intra-étatiques.

CADE : Comment pourrait-on définir une puissance mondialisée ? Et, quelle distinction faites-vous avec la notion de puissance mondiale ?

Émérite Bertrand Badie : Une puissance mondialisée est le propre d'un État qui sait s'insérer dans la mondialisation, en tirer profit, certes, mais d'une manière qui soit utile pour tous, et qui concentre ses efforts sur les insécurités globales qui menacent la planète. La puissance classique, quant à elle, utilise les vieux instruments de puissance, notamment militaires, aboutissant systématiquement à l'échec, à l'instar de ce qui s'est passé récemment à Kaboul, mais aussi en Irak, en Somalie ou dans le Sahel, cette fois aux dépens de la France.

CADE : Pourquoi devrait-on repenser la sécurité internationale ? Et, comment les puissances mondialisées y arriveront-elles ?

Émérite Bertrand Badie : Précisément, parce que les échecs que je viens d'énumérer montrent que la conception classique de la sécurité internationale ne fonctionne plus. Les vraies menaces sont mal identifiées : la faim dans le monde fait près de

10 millions de morts par an et le changement climatique presque autant, là où les guerres interétatiques n'existent pratiquement plus, et que même le terrorisme reste à un niveau de létalité certes trop haut, mais considérablement inférieur (entre 10 000 et 40 000 morts chaque année). Pire, ces menaces globales sont les facteurs les plus déterminants des formes nouvelles de conflictualité : les sociétés sahéniennes, comme la société afghane, se classent comme par hasard aux derniers rangs du développement humain. Or le canon est efficace contre le canon, mais pas contre la souffrance sociale et ses dérivés !

CADE : Quels sont les principaux éléments permettant de caractériser le nouvel ordre international ?

Émélite Bertrand Badie : C'est d'abord la présence active et menaçante des enjeux globaux qu'on ne sait pas maîtriser, les inégalités mondiales qui en sont la conséquence, mais c'est aussi l'incroyable conservatisme des États et des politiques étrangères, relayé par une part de la population qui, en ayant peur de la mondialisation, recycle les vieux réflexes identitaires qui sont clairement toxiques et mortifères.

CADE : Que représente pour vous le concept de souveraineté nationale dans le monde d'aujourd'hui ?

Émélite Bertrand Badie : Évidemment celui-ci ne disparaîtra pas, d'autant qu'il y a, à la racine de la souveraineté, un cri de libération qui est profondément humain et immortel. Mais le grand enjeu est désormais de moderniser la souveraineté, de l'adapter à la mondialisation, de la rendre compatible avec les interdépendances que je décrivais.

CADE : Pour réussir dans la mondialisation faut-il outrepasser la logique militaire dominante dans les relations internationales ? Si oui, existe-t-il des exemples de réussite quant à cela ?

Émélite Bertrand Badie : Là non plus, la fonction militaire ne disparaîtra pas, mais elle ne peut plus être l'aboutissement logique de toute compétition interétatique comme autrefois. On voit que, dans les nouveaux conflits, la victoire se fait rare et, quand elle a lieu, elle se fait au profit des plus faibles ! C'est pourquoi, il faut tendre vers autre chose, tenter un « traitement social des conflits ». Celui-ci a eu des résultats, du moins à titre préventif : l'insécurité alimentaire est restée à un niveau stable (mais beaucoup trop élevé) depuis 50 ans, alors que la population mondiale a doublé. Nous devons cet exploit au PAM (programme alimentaire mondial, prix Nobel de la paix), à la FAO ; l'OMS a réussi à éradiquer la variole en Afrique : ainsi l'insécurité humaine et jugulée, mais insuffisamment !

CADE : Vous avancez l'idée selon laquelle, en se basant sur les tendances actuelles, le nouveau centre du monde pourrait se déplacer vers le continent asiatique. Pourriez-vous développer davantage cette réflexion ?

Émélite Bertrand Badie : Je pense qu'il se déplace vers le Sud, où se cristallisent les nouveaux enjeux et, hélas, les nouveaux champs de bataille. S'y retrouvent aussi les plus fortes poussées démographiques mais également des idées neuves sur l'ordre international qui ne sont pas prisonnières d'une histoire européenne que les vieilles puissances croient être pour toujours la matrice du monde !

CADE : Pourquoi la France est-elle devenue une puissance contrariée ?

Émélite Bertrand Badie : Parce qu'elle reste justement prisonnière de ces vieux schémas, obsédée par la peur de perdre son rang, alors qu'il faut regarder devant soi : l'ordre global ne sera pas celui de Louis 14 !

Interview publiée en Octobre 2021

6 – « La Chine face au monde : une puissance résistible »



Entretien avec Emmanuel Lincot & Emmanuel Véron

Précisons à nos lecteurs que la présente interview comprend l'intervention des deux auteurs, Emmanuel Lincot, Emmanuel Véron, du livre « La Chine face au monde : une puissance résistible » publié aux éditions Capit Muscas.

Centre Algérien de Diplomatie Economique :

Bonjour, Emmanuel Lincot, Emmanuel Véron, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Emmanuel Lincot (EL) : Je suis sinologue et historien.

Emmanuel Véron (EV) : Je suis universitaire spécialisé sur la Chine contemporaine, sa politique intérieure et extérieure.

CADE : Le titre de votre ouvrage qualifie la Chine de puissance « résistible ». Pourquoi avoir choisi cet adjectif ?

EV : La Chine est un immense pays, complexe et ancien. Le tout organisé par un système lui-même ancien, auto-centré et dominé par une

anthropologie Han. Une des complexités de la Chine réside dans sa gestion, son immensité, ou ces trois immensités (démographie, histoire, territoire). L'expérience de la puissance est un sujet en soi. Dans le temps long, la Chine a fait l'expérience de la puissance régionale. Ce qui est nouveau, c'est aujourd'hui les tentatives ou tentations de l'expérience globale. Cette dernière se traduit par la rivalité avec les États-Unis, les modèles occidentaux de développement et politique, ainsi que la relation particulière avec les pays émergents et en développement. Le monde aujourd'hui ne pourra plus produire de puissance globale incontestable à l'image de la puissance américaine au sortir de la Guerre Froide.

EL : C'est une référence à Brecht, et dans un tout autre contexte (l'affirmation de l'Allemagne nazie en l'occurrence et les moyens d'y résister). Résistible par l'immensité de son territoire d'une part et le fait que la conjoncture est chaque année davantage de moins en moins favorable à la Chine. Cette dernière n'a pour ainsi dire aucun allié si l'on excepte le Pakistan et la Corée du Nord qui ne sont pas pour autant réputés des plus fiables. « Un Etat seul, écrivait Paul Valéry, n'est pas en bonne compagnie... ». Résistible, enfin, car la Chine peut être victime de son propre système.

Culte de Xi Jinping, surveillance absolue et performativité que rejette une part croissante de la société civile. Au reste, nombre de voyants sont au rouge : spéculation immobilière, problème de sécurité alimentaire, difficultés économiques pour les PME créées par la pandémie... Si la Chine est au centre des préoccupations mondiales, le XXI^e siècle ne sera pas pour autant chinois. Tout simplement parce qu'elle suscite l'inquiétude – y compris dans les pays du Sud – et n'est pas parvenue à devenir un modèle comme l'ont été les États-Unis au siècle dernier.

CADE : Considérez-vous pertinent le fait d'appliquer la théorie de la modernisation aux chinois ?

EV : La théorie de la modernisation ? Le sujet est celui du lancement des 4 modernisations (programme de Zhou Enlai, mis en œuvre par Deng Xiaoping à la fin des années 1970). Celui-ci avait pour ambition de moderniser la Chine et de sortir d'un isolement technologique et scientifique afin de monter en puissance tous les secteurs d'activité du pays... Depuis 40 ans, ce programme n'a jamais véritablement cessé. L'obsession est de combler les retards ou manques technologiques pour s'affranchir de l'extérieure et produire localement avec des champions nationaux.

L'autre sujet « modernisation » serait celui du politique et de la société. Difficile de le dire, tant le régime de Parti-Etat imprègne l'ensemble des activités, la société du pays. Particulièrement ces dernières années où le Parti a considérablement augmenté son aura sur l'Etat et la société.

EL : Cette modernisation s'est traduite par une imitation et une fascination pour le modèle soviétique. Il ne faut jamais oublier comme le rappelait Lucien Bianco dans *La récidive* que l'expérience soviétique (avec ses utopies meurtrières, ses errements idéologiques mais aussi l'augmentation réelle du niveau de vie et le développement pour tous de l'éducation) ont été déterminants pour la Chine communiste durant les premières décennies du régime. En revanche, il convient de dissocier ce que l'on entend par « modernisation » d'une part et « modernité » de l'autre. D'un point de vue politique, la Chine et ses élites ont clairement renoncé à l'héritage moderne (celui qui avait inspiré les intellectuels du 4 mai 1919 et leurs plus lointains successeurs, ceux de Tiananmen, en 1989...) au profit d'une révolution conservatrice. Xi Jinping est l'incarnation même de cette révolution conservatrice et le manifeste par le retour auquel il aspire à une grandeur impériale perdue.

CADE : Le parti communiste chinois ambitionne de construire l'image d'une Chine fiable et ouverte par le biais de sa diplomatie. Quel est votre regard sur cette décision, qui s'oppose à la stratégie dite des « loups combattants » ?

EV : Ce n'est pas véritablement opposé. La Chine, le système du Parti-Etat se cherche, en particulier en matière de politique internationale, en lien avec

ce que nous disions précédemment sur l'expérience de la puissance globale imparfaite. Il y a à la fois des personnalités et lignes de force au sein du Parti qui ont un sens aigu des relations internationales, d'autres plus modérées. Ce qui me semble important de saisir, c'est la question de la qualité de l'image que le régime souhaite diffuser dans le monde. Mais aussi les moyens et les modalités de diffusion de cette même image. Là encore, l'obsession du contrôle est omniprésente. Le contrôle à l'étranger de l'image de la Chine, qui est par ailleurs plutôt celui de l'image du régime avec la Chine comme écran, pour la légitimité de l'encadrement politique et la continuité du pouvoir à Pékin auprès des chinois... En d'autres termes, le régime travaille à légitimer son pouvoir auprès de la population chinoise, sorte de « mandat du ciel légitime », à travers sa diplomatie et sa politique extérieure. En dehors des considérations de ressources et d'approvisionnements, le pouvoir et l'essence philosophique du pouvoir chinois se désintéresse du monde....

EL : J'abonde totalement dans ce qui vient d'être dit au point même où je considère que la Chine n'a pas de politique étrangère à mes yeux. Elle n'a qu'une politique sécuritaire, ce qui est contraire aux principes de la diplomatie, à la pratique même du métier de diplomate. Car le diplomate n'est pas seulement un représentant de son gouvernement. C'est celui qui établit, sur une ligne de crêtes et toujours mouvante, les conditions d'un langage et de compréhension permettant aussi de rapporter les points de vue de ses interlocuteurs. Et ce, pour éviter les conflits, pour faciliter un dialogue qui laisse toujours une porte entrouverte sur l'avenir. La Chine d'aujourd'hui a perdu le sens de la diplomatie. Elle est dans l'idéologie la plus obtuse, la plus radicale. Les Etats-Unis ne le sont pas moins. À nous de montrer la voie de la raison.

CADE : La Chine est-elle considérée comme une puissance diplomatique ?

EV : Oui bien sûr, c'est le 2e réseau diplomatique au monde, une puissance nucléaire et membre du CSNU et une influence forte à l'ONU, tout en proposant des institutions et un ordre international nouveau, impactant, par essence, l'ensemble des dossiers internationaux...

EL : Institutionnellement, elle l'est mais en termes de posture, ses hommes sont aux antipodes de la diplomatie telle que je la définis plus haut.

CADE : La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Union Européenne en 2020. Comment analysez-vous cette donnée ?

EV : La Chine a besoin de l'UE. Si Pékin a toujours perçu l'UE comme un atout géopolitique et diplomatique pour faire contre-poids à la puissance étasunienne, les relations sino-européennes n'en restent pas moins profondément asymétriques. Ainsi, le montant des échanges entre la Chine et l'UE s'élevait à près de 700 milliards de dollars en 2018.

Pour exemple, la Chine exportait sur la même période, 410 milliards de dollars et importait un volume de 275 milliards de dollars. Partout ou presque, la balance commerciale entre les pays de l'Union européenne et la Chine est déficitaire. C'est avec Bruxelles que Pékin est le plus excédentaire. Les pays membres importent deux fois plus de biens qu'ils n'en exportent en Chine.

C'est un sujet à la fois diplomatique pour faire contre-poids face aux Etats-Unis, mais aussi commercial et technologique. En ce sens, depuis 40 ans, l'Europe a beaucoup contribué à l'essor commercial et industriel de la Chine...avec un rattrapage que l'UE n'a pas voulu voir. C'est à l'UE de se ressaisir pour une véritable autonomie et politique claire vis-à-vis de la Chine (mais aussi d'autres pôles de puissance...).

EL : « L'opposé coopère » déclarait Héraclite. Les Chinois sont plus Européens que les Européens au sens où, comme les Soviétiques autrefois, Bruxelles est pour eux une courroie de transmission leur permettant de communiquer autrement avec les Américains. Les choses pourraient changer si Emmanuel Macron réussissait dans quatre mois (au moment où échoira à la France la présidence de l'UE) de poser de véritables jalons en matière de puissance et de défense pour l'Europe. C'est alors que l'UE cessera d'être l'idiot utile qu'elle est à la fois pour Pékin et Washington et qu'elle apparaîtra dans une réalité autre que celle d'un marché que la Chine a longtemps convoité en toute impunité sans que les Européens ne se donnent les moyens de se faire respecter.

CADE : Est-ce que les États-Unis et la Chine sont sur le point d'entrer dans une guerre hybride ? Si tel est le cas, quel serait dans ce sens votre scénario stratégique ?

EV : La question, très largement débattue, d'une confrontation entre la Chine et les Etats-Unis demeure concrète mais pas complètement admise. Pour autant, un spectre large de facteurs tend à montrer que le régime articule des formes hybrides de la guerre, de la guérilla et de la recomposition de l'affrontement de haute intensité, le tout inhérent à sa culture stratégique et politique. La Chine n'a pas encore les capacités militaires des Etats-Unis, ni l'expérience de la guerre moderne, ni un réseau d'alliés similaires...En revanche, les armements ont été modernisés ces dernières années, les moyens sont colossaux et les armes nombreuses associées à des usages hybrides, ce qui est un sujet majeur dans la culture stratégique chinoise/PCC. C'est sur ces points précis que l'affrontement avec les Etats-Unis, de manière directe ou indirecte pourrait avoir lieu.

EL : Même si beaucoup d'indicateurs sont inquiétants et que la Chine entend rattraper son retard technologique en matière d'armement, sa puissance de feu reste inférieure à celle des Etats-Unis. Toute la question est de savoir si cette logique confrontationnelle dans laquelle sont entrés Américains et Chinois déclencherait une mobilisation d'autres acteurs comme la Russie d'un côté ou le Quad[1] de l'autre. Pour l'heure, je vois davantage une multiplication de conflits de basse intensité et des opérations de guérilla sur des échelles toutefois moins localisées que celles que nous avons connues durant la guerre froide. Des opérations de déstabilisation, de type cyber ou autres (intoxications et fake news...) vont être encouragées tandis que les Américains vont activer en Asie centrale des réseaux susceptibles de frapper les intérêts chinois en s'appuyant sur les Indiens notamment.

CADE : Comment définissez-vous la nature des relations entre la Chine et les pays du Sud ?

EV : La politique internationale de Pékin en direction des pays émergents et en développement répond à une cohérence stratégique identique de l'Afrique à l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine aux micro-Etats insulaires d'Océanie. Seul un degré

d'influence et de densité des présences tous azimuts varie avec la distance

géographique ; distance que dissout sur le plan idéologique une adhésion commune à un modèle de développement délibérément associé à une gouvernance autoritaire. Toutefois, chaque région de ces mondes est articulée avec plus ou moins d'intensité à des investissements chinois, des prêts, de l'influence (politique, culturelle, industrielle, militaire, technologique et spatiale). Ces dynamiques se synthétisent selon quatre grands axes stratégiques et constants depuis les années 1950 (seule l'intensité accrue est une nouveauté) :

- Pékin cherche à légitimer son rôle de « grand pays en développement » capable d'investir (diplomatie du chèque) et de montrer aux pays en développement que son modèle lui a permis de sortir de la pauvreté, sans avoir suivi la trajectoire des pays occidentaux.
- Le régime vise à éviter la coalition antichinoise dans les organisations internationales (dissiper l'idée d'une « menace chinoise » et resserrer l'étau diplomatique autour de Taïwan).
- La RPC, dont la dépendance aux ressources naturelles (ressources de la mer notamment) s'est considérablement accrue depuis 25 ans, vise à sécuriser ses approvisionnements en pétrole, gaz, matières premières, poissons et produits agricoles dans une logique de clientélisme.
- Pékin se positionne sur les grands dossiers internationaux tout en discréditant les démocraties occidentales (Syrie, Soudan, Venezuela, Birmanie, Iran, etc.).

EL : Elle s'inscrit dans une tradition tiersmondiste qui remonte à Bandung (1955). Terrain de revendications antioccidentales, volonté de définir une « troisième voie » en termes de développement économique... Tous ces Etats ont en partage une histoire commune dans leur opposition à l'Occident et des maillages institutionnels ont été créés pour faciliter à la fois leurs échanges. On pense aux BRICS, aux FOCAC, aux sommets sino-arabes... Ces institutions concurrencent les instances internationales déjà existantes. Au-delà des aspects idéologiques, ce sont des aspects financiers et la volonté de trouver par exemple une alternative à l'étalon dollar ou à travers la vente d'armes caractéristiques de

ces échanges. Et ce, avec des succès inégaux voire une hostilité très réelle qui est celle de l'Inde pour ne citer qu'un exemple significatif.

CADE : La Chine s'est tournée vers l'Afrique pour avoir un minimum de garanties d'approvisionnement en ressources naturelles vitales à son développement. Dans le cas de l'Algérie, quelle est votre perception de la coopération économique sino-algérienne actuelle ? Et à votre avis, quelle serait son évolution à court et moyen terme

EV : Les relations entre l'Afrique et la Chine sont parfaitement à l'image de ce que nous venons d'évoquer, le cas de l'Algérie y répond également et donne du lustre à ces relations dites « sud-sud ». Dans les faits, il est intéressant d'observer la relation structurante sur les questions énergétiques et plus largement de ressources (agricoles, minières etc.), mais aussi ne pas laisser de côté, la question industrielle, les petits commerçants, les diasporas et de plus en plus divers secteurs d'activités d'entreprises chinoises en Algérie (infrastructure, constructions etc.), même si dans le cas de la grande mosquée, un cabinet français a été sollicité par diverses parties pour aider le projet parce que la partie chinoise souffrait d'une lacune en savoir-faire technico-opérationnel....

EL : Relations complexes et qui, avec le retrait relatif de partenaires historiques – comme la France – fait le bénéfice de la Russie, de l'Inde, de la Turquie et de la Chine bien sûr. Il faut y voir une opportunité bien sûr, et pour les Algériens notamment car la diversité de ces partenariats est la garantie de leur indépendance. A condition toutefois que ces partenariats soient fiables et n'aliènent pas le travail des Africains. Or, que ce soit en Algérie ou ailleurs, les populations locales ne sont ni formées ni sollicitées comme vous le savez par les entreprises chinoises. Le risque est de se voir déposséder. Il est donc capital de maintenir pour l'Afrique une relation avec la France notamment et de ne pas se l'aliéner. C'est une question d'équilibre.

LIEN :

[1] Quadrilateral Defence Coordination Group, un forum stratégique informel composé de l'Inde, du Japon, de l'Australie et des Etats-Unis.

8 – Le factoring, élément incontournable pour dynamiser le tissu des start-ups et des PME



Article du Banquier Bessaih Nazim

Le développement des start-ups et des PME constitue deux leviers de la diversification économique et du développement devant permettre la transition économique vers une économie plus intégrée.

L'enjeu du développement des PME figure parmi les actions prioritaires de la feuille de route des pouvoirs publics. Cela-dit, le système bancaire et financier actuel propose une offre de produits incomplète et inadaptée aux besoins de l'écosystème. Il faut noter par ailleurs que la conjoncture économique actuelle est assez défavorable, avec les gros ordonnateurs qui sollicitent davantage les longs délais de paiement, au point que le problème de financement est devenu l'un des premiers freins au développement des start-ups et des PME en Algérie.

En tenant compte des orientations macro-économiques des pouvoirs publics, notamment pour agir sur la balance des paiements dans une logique d'import substitution, le but est d'encourager les investissements en optimisant la chaîne de valeur interne

comme l'agro-industrie incluant des processus de transformation de l'agriculteur au produit fini packagé, ou alors le secteur de la logistique ainsi que d'autres secteurs à fort potentiel de croissance, telles que les nouvelles technologies (télécom et digital), qui représentent aujourd'hui près de 4 % du PIB, sachant que la moyenne régionale est de 8%, et que l'Algérie a le potentiel d'atteindre les 8% à 10% du PIB.

L'Algérie, pays de 44 millions d'habitants, est le premier en ce qui concerne l'indice de développement humain (IDH) de l'Afrique continentale, avec une ressource humaine bien formée et innovatrice ; l'Algérie est la quatrième économie d'Afrique sur la base du PIB, avec un marché de consommation intérieur relativement profond, couplé à une compétitivité des facteurs attractive à l'échelle régionale (coût énergétique, ressource humaine, etc.) et un positionnement géopolitique et géographique offrant de très bonnes alternatives à l'export, notamment sur le continent africain.

Paradoxalement, l'Algérie enregistre un nombre très insuffisant de vraies PME, voire de start-ups créatrices de valeur, alors qu'elle a impérativement besoin de développer ce segment d'entreprises pour être dans une logique d'intégration en sortant du tout-import pour devenir une plateforme à l'export.

Le développement et l'implication de ces entreprises dans la quête d'une croissance économique élevée (pouvant atteindre les deux chiffres) et durable, ainsi que la création d'un grand nombre d'emplois et une intégration importante de la valeur incluant PME et start-ups, auront comme impact une amélioration des offres produits et services destinés à la population en interne, voire même à l'export, cela pour un pays qui a grandement besoin de diversifier ses ressources en devises.

L'accompagnement de cette ambition ne peut s'articuler qu'autour de produits et solutions bancaires adaptés.

L'un des leviers majeurs reste l'affacturage (le factoring) comme évoqué dans plusieurs conférences et rencontres sur la réforme du système bancaire.

En outre, il est à préciser que l'objectif d'un million de PME (le chiffre exact étant 1022611 petites et moyennes entreprises) a été atteint en fin 2017.

Néanmoins, la quasi majorité des PME est à 97% constituée de Très Petites Entreprises (TPE, moins de 10 salariés). Le nombre de start-ups dans cette catégorie est insignifiant. La petite entreprise représente 2,53% et la moyenne entreprise 0,31%.

Cela nous permet d'arriver à la conclusion que le secteur de la PME est bon qualitativement, mais faible quantitativement. Ces PME (personnes morales) activent principalement dans les services à hauteur de 52,52%, le BTPH avec 30,34%, les industries manufacturières avec 15,52%. Il en ressort implicitement de ces chiffres que les PME, voire les start-ups, n'ont pas la taille critique pour bénéficier d'accompagnement financier adéquat, et activent dans le même secteur (absence de diversification).

Le tissu des start-ups et des PME reste très dépendant de la commande publique et n'offre pas les critères de bancabilité et d'accès au financement compte tenu de la faible structure capitalistique. Une transformation est nécessaire pour répondre à l'un des défis majeurs du pays, qui est de faire évoluer les leviers de croissance vers une croissance par le marché et l'écosystème. En effet, il ne peut y avoir de développement de l'écosystème des start-ups et des PME sans les instruments de financement adéquats pour cette typologie de sociétés, notamment le factoring.

Le factoring est une technique de gestion financière par laquelle une société financière (le factor) gère dans le cadre d'un contrat (contrat de factoring) le poste client d'une entreprise en finançant ses factures clients généralement à hauteur de 90%, par le recouvrement de ses créances nettes de réserve et en les garantissant. En clair, cette solution permet à la start-up ou la PME d'éviter le risque de ne pas être payée par les clients et donc d'éviter certaines difficultés financières entre la période où la société effectue une facturation et la période où le bénéficiaire paie réellement la facture (notamment le retard de paiement). En outre, la cession à une société de factor fera que la créance sortira du bilan de la PME ou de la start-up, ce qui leur permettra de continuer à prendre d'autres

commandes et de s'approvisionner sans le poids des anciennes créances encore impayées.

Le dispositif légal existe. En effet, le factoring est une solution de financement à court terme prévue par le code de commerce algérien via ses articles 543 bis 14, 15, 16, 17 et 18 du Décret exécutif n°95 331 du 25 octobre 1995, relatif aux conditions d'habilitation des sociétés pratiquant le factoring. Le factor exerçant à titre professionnel sous la forme d'une société commerciale spécialisée, assimilable à une société financière, régie par la législation et la réglementation applicables aux sociétés commerciales. En termes plus simples, il s'agit de parachever la législation sur le factoring pour rendre applicable et praticable cette formule de financement via les banques commerciales présentes, et ainsi permettre une régulation centralisée via la banque d'Algérie étant bien outillée au travers de la centrale des risques, qui dispose des instruments de supervision et de régulation nécessaires.

Il est à signaler que depuis 1995, nous constatons la non émergence des sociétés de factoring, alors que la réglementation algérienne prévoit cette technique de financement. À ce titre, il est recommandé de faire évoluer la législation actuelle, notamment la loi monnaie et crédit, en intégrant le factoring avec des règlements y afférant afin de permettre aux banques de s'approprier ce mode de financement sous forme de filiales ou de produits internes au guichet bancaire comme pratiqué dans d'autres pays. Dans le but de faire émerger cette activité bancaire au profit des PME, des start-ups et de manière générale au bénéfice de tout l'écosystème, de l'ordonnateur initial au dernier sous-traitant, il devient plus que nécessaire de finaliser le cadre légal actuel. Notons que dans de nombreux pays, le factoring est un instrument naturel à mettre à la disposition de la PME. Cette solution permettra d'accompagner le développement des PME, en particulier, des start-ups, malgré la faiblesse de leurs fonds propres (montant des capitaux propres, souvent très modestes pour cette typologie d'entreprises) ; Cette solution déconsolidante permet de neutraliser l'impact sur le ratio d'endettement et le post-crédence. Aussi, nous pouvons dire que le factoring peut ne pas être en contradiction avec les exigences des produits dits islamiques et peut être assimilé à un produit compatible avec la charia au regard de la structure

de prise de risque avec un achat pur et simple de créance pouvant être rémunéré via le paiement d'une commission et non pas d'un intérêt au sens universel (sous réserve de sa validation par le haut conseil islamique).

Un autre avantage, qui se résume dans le fait que le factor prend en charge le recouvrement des créances, dont les procédures complexes nécessitant une certaine expertise, ce qui permet à l'entreprise de gagner du temps et de se concentrer sur sa croissance et son développement. Aussi, comme le veut la pratique, une opération de factoring peut être couverte par une police d'assurance-crédit type Cagex ou autres subrogées, en garantie d'une couverture pour la banque ou la société de factor.

En conclusion, le dispositif légal existe, mais que manque-t-il concrètement ?

Sur le plan de la régulation il faut définir par arrêté le montant de l'actif net tel que prévu par le décret exécutif n° 95 331 du 25 octobre 2020, notamment son article 07.

Aussi, voir la possibilité de transférer l'agrément des sociétés de factoring au Conseil de la Monnaie et du Crédit ou à la Banque d'Algérie comme pour les établissements financiers de leasing et/ou le département leasing des banques.

Schémas illustratifs :

Schéma opérationnel de factoring

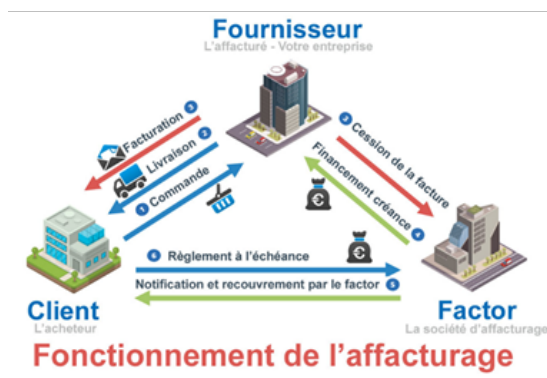
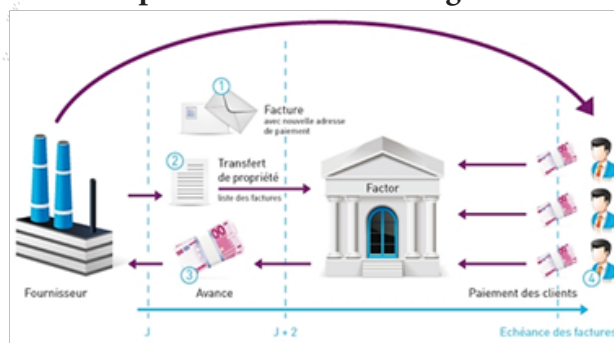
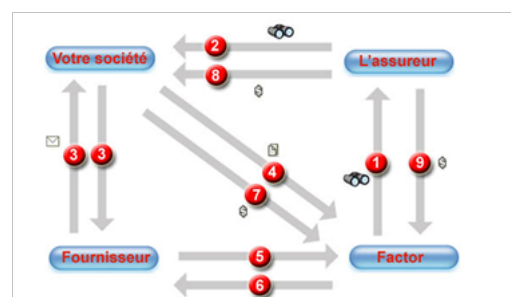


Schéma opérationnel de factoring silencieux



Fonctionnement du reverse factoring (l'affacturage inversé)



Le factoring permettra d'assurer :

1. Une croissance durable de l'écosystème des PME par l'allégement du poste dette des entreprises.
2. Une offre ciblant le maximum de clients y compris la clientèle exigeant des financements charea compatible.

Références bibliographiques :

- Direction générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, Ministère de l'Industrie et des Mines. Bulletin d'information statistique de la PME n°35, édition novembre 2019.
- Service Économique Régional d'Alger (SER), Direction Générale du Trésor (DG Trésor), Ministère de l'Économie et des Finances. Lettre économique d'Algérie n°86, édition octobre 2019.

Présentation de l'auteur :

Mohamed-Nazim BESSAÏH, banquier de métier et expert ayant occupé des postes de direction au sein d'organismes bancaires internationaux pendant plus de 20 ans (dans le corporate banking, financial institutions, trade et cash management). Il est en outre contributeur de plusieurs think tanks de réflexion autour du doing business en Algérie.

Article publié en Septembre 2021

8 – La Loi Sapin 2 : l'arme française de lutte anti-corruption



Entretien avec Michel Sapin, Ancien ministre de l'Économie et des Finances de la République Française

Centre Algérien de Diplomatie Économique :

Bonjour Michel Sapin, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Michel Sapin : J'ai 69 ans. Passionné d'histoire et d'archéologie j'ai suivi des études pour entrer à l'École Normal Supérieure de la rue d'Ulm en 1974. Devant la rareté des postes d'archéologues et intéressé par la chose publique j'ai passé le concours de l'ENA dont je suis sorti à l'été 1980. Je suis engagé au Parti Socialiste depuis l'âge de 22 ans.

CADE : Vous êtes membre du Parti socialiste depuis 1975. Vous avez obtenu durant votre longue carrière politique plusieurs portefeuilles ministériels dont le ministère de l'Économie et des Finances où vous avez fait voter la loi « Sapin » ainsi que plus récemment, le 8 novembre 2016, la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la

vie économique. En tant que défenseur et porteur de la loi appelée « Sapin 2 », est-il possible de nous en faire la genèse et de nous en décrire les principales dispositions ?

Michel Sapin : J'ai été élu député à quatre reprises dont la première fois en 1981, président de région deux fois, maire pendant 19 ans et ministre six fois sous trois Présidents de la République différents et six premiers ministres... disons que j'ai une certaine expérience de la chose publique et un attachement viscéral à l'intérêt général et à l'éthique de l'action publique ! J'ai donc beaucoup travaillé à légiférer pour moraliser la vie publique, avec le financement transparent des partis politiques et des campagnes électorales ainsi que la lutte contre la corruption sur le territoire national. Ce fut la première loi dite « Sapin » de janvier 1993. Revenu à Bercy près de 20 ans plus tard j'ai voulu compléter le dispositif français qui avait pris un lourd retard en comparaison de ses grands partenaires étrangers, par des mesures de prévention et de lutte contre la corruption d'agents étrangers à l'étranger. Ce fut le point de départ de la conception de la loi dite « Sapin 2 » qui s'est enrichie de dispositions concernant les représentants d'intérêts, la protection des lanceurs d'alerte, ou la mise en œuvre d'une justice transactionnelle, plus rapide et plus efficace, avec la Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP).

CADE : Comment définiriez-vous le caractère préventif de la loi « Sapin 2 » ? Et, quels sont les acteurs économiques concernés par cet acte juridique ?

Michel Sapin : La prévention est une phase décisive de la lutte contre la corruption. La loi « Sapin 2 » a donc créé une obligation qui s'impose aux plus grandes entreprises ou aux groupes d'entreprises de plus de 500 salariés et dépassant 100 millions de chiffre d'affaires. Elles doivent mettre en place des plans de prévention permettant d'identifier les risques de corruption et les moyens de les éviter. Pour vérifier que chaque acteur se conforme bien à ses obligations, l'Agence Française Anti-corruption (AFA) a été créée qui

dispose de moyens humains importants et d'un pouvoir de sanction. Dès lors, les entreprises doivent être elles-mêmes acteurs de la lutte anti-corruption ; c'est désormais profondément leur intérêt à défaut de devenir éventuellement leur raison d'être !

CADE : Ladite loi anti-corruption vise-t-elle aussi à contrecarrer certaines normes juridiques à vocation extraterritoriale comme le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) ?

Michel Sapin : Puisque nous ne faisons pas en France le travail, d'autres le faisait à notre place, les autorités américaines en particulier qui poursuivaient et condamnaient à de très lourdes amendes les entreprises françaises pour des faits de corruption à l'étranger. Cette situation était devenue intolérable. D'abord du point de vue des principes : nous abdiquons notre souveraineté par incapacité à l'exercer réellement ; d'autre part du point de vue des entreprises françaises qui étaient profondément insécurisées et pouvaient être légitimement inquiètes quant à l'utilisation de données confidentielles placées entre les mains d'une autorité étrangère.

Le dossier Airbus qui a vu travailler ensemble les autorités américaines, anglaises et françaises sous la responsabilité du PNF et de l'AFA est le meilleur exemple du récent retournement de la situation. La France a retrouvé sa crédibilité, dirige les débats et contrôle la mise en œuvre des décisions prises de manière concertée et cohérente par les trois juridictions concernées.

CADE : Quelle est la différence fondamentale entre la loi « Sapin 2 » et les deux lois anglo-saxonnes incarnées par le FCPA et l'UK Bribery Act ?

Michel Sapin : Il y a une grande similitude dans la démarche adoptée par les trois législations : FCPA aux Etats-Unis, Bribery Act en Grande-Bretagne, et « Sapin2 » en France, c'est la recherche d'une solution juste et rapide grâce à la collaboration loyale des acteurs concernés et à la recherche d'une solution transactionnelle.

Mais la France a voulu conserver deux éléments essentiels qui caractérisent ses procédures

juridictionnelles : d'une part, c'est le juge du siège qui au bout du compte homologue ou non l'accord intervenu entre le parquet et les personnes morales ou privées concernées ; d'autre part, la procédure reste publique et transparente.

CADE : Selon vous, la conformité est-elle devenue une fonction pivot de l'entreprise ? Est-elle en outre considérée comme une arme de guerre économique ?

Michel Sapin : Une véritable révolution est intervenue dans notre droit et dans la vie des entreprises avec la mise en œuvre du principe de conformité : elles sont devenues des acteurs essentiels de la prévention de l'infraction. Ce n'est plus à la seule police et à la seule justice de faire leur travail d'enquête et de poursuite, c'est d'abord à l'entreprise elle-même d'apporter la preuve qu'elle a mis en œuvre tout ce qui lui était raisonnablement possible de faire pour éviter qu'une infraction ne soit commise. C'est la fin du « pas vu, pas pris ».

Je suis également très frappé par le fait que l'absence de législation suffisante en France, le classement déplorable de notre pays par l'OCDE et certaines ONG, le risque d'être exclues d'appel d'offre internationaux financés sur fonds Banque Mondiale étaient devenus un véritable handicap pour les entreprises françaises à l'étranger. Elles me l'ont dit à l'époque ! et elles ont soutenu l'adoption des nouvelles mesures. C'était une question de compétitivité et pas seulement de morale

CADE : La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique est entrée en vigueur le 1er juin 2017. Quatre ans plus tard, avez-vous une visibilité sur le niveau de déploiement du dispositif français anti-corruption au travers de ses 8 piliers ?

Michel Sapin : De l'avis des autorités de contrôle, du point de vue de la récente mission d'enquête parlementaire sur le sujet et comme le reconnaissent la plupart des observateurs, la loi « Sapin 2 » a été mise en œuvre avec une rare rapidité. Dès l'été 2017 les entreprises étaient soumises à leurs obligations de prévention ; dès lors l'AFA est montée progressivement mais fermement en puissance et l'institution judiciaire

s'est saisie dès le début de l'année 2018 des nouveaux outils et des nouvelles compétences qui lui étaient offerts. Les CJIP se sont multipliées et ont concerné des dossiers d'importance aux enjeux financiers considérables. Nous avons retrouvé une crédibilité qui nous protège beaucoup mieux des prétentions extraterritoriales des Etats-Unis.

Bref, la montée en puissance du texte a été exemplaire et les entreprises ont, pour la plupart, mis en œuvre les moyens de respecter leurs obligations. Même si, bien évidemment, il existe encore des réticences sur le principe, des difficultés d'application et quelques améliorations nécessaires, le chemin parcouru est considérable.

CADE : Pour finir, quelles sont les perspectives en matière de lutte anti-corruption, en France et dans l'union européenne ?

Michel Sapin : Aujourd'hui le principal enjeu est de concevoir et de mettre en œuvre une « législation » européenne cohérente et convergente dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

De même que, dans le secteur financier et bancaire, des directives et des règlements ont été adoptés pour lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment de l'argent sale, de même que, s'agissant

de la protection des données personnelles ou de la protection des lanceurs d'alerte, des directives ont été mises en œuvre ou sont en cours de transposition, de même il nous faudra, par souci de simplification de la vie des entreprises et par volonté d'efficacité dans la lutte contre la corruption, une directive européenne sur ce sujet essentiel qui doit être une valeur partagée par l'ensemble de l'espace européen.

Information supplémentaire : illustration



Source : <https://bit.ly/2WRcCRK>

Entretien publié en Septembre 2021

9 – « Nouvelles leçons sur le renseignement »



Interview de Philippe Hayez – Haut fonctionnaire, enseignant et spécialiste du renseignement en France

Centre Algérien de Diplomatie Economique :

Bonjour Philippe Hayez, pourriez-vous vous présenter auprès de nos lecteurs ?

Philippe Hayez : Je suis un haut-fonctionnaire français, qui a eu l'occasion au cours d'une carrière qui s'écoule maintenant sur plus de trente ans de s'intéresser à titre professionnel aux questions de défense, de diplomatie et de sécurité.

CADE : Avant la sortie de votre dernier ouvrage chez les éditions Odile Jacob, intitulé : « Nouvelles leçons sur le renseignement », co-écrit avec Jean-Claude Cousseran, vous aviez sorti deux précédents livres, en 2015 et 2017, dont les titres sont respectivement : « Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie » et « Leçon sur le renseignement ». Existe-t-il un lien logique entre ces trois ouvrages ? Si oui, lequel ?

Philippe Hayez : Ces trois ouvrages correspondent à un enseignement que nous avons commencé il y a

plus de 12 ans à assurer avec Jean-Claude COUSSERAN au profit des élèves de master de SciencesPo Paris. L'évolution du contexte politique, sécuritaire et juridique impose une actualisation que nous venons de réaliser en 2021.

CADE : Votre dernier ouvrage : « Nouvelles leçons sur le renseignement » intéresse beaucoup de spécialistes mais aussi d'amateurs du renseignement, pourriez-vous nous en exposer les idées centrales ?

Philippe Hayez : L'idée centrale de notre ouvrage, comme de notre enseignement, est que le renseignement est une arme indispensable pour tout État mais qu'elle pose des problèmes spécifiques en démocratie. Cette fonction régaliennne est donc confrontée à de formidables défis d'adaptation pour préserver son efficacité et maintenir sa légitimité. Le renseignement est probablement la politique publique qui a le plus évolué en France depuis une décennie.

CADE : Pourquoi est-il important que les citoyens comprennent le rôle des services de renseignement et sachent le définir dans le cadre du processus démocratique ?

Philippe Hayez : Parce que dans chaque pays et dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, les États ont investi dans leur appareil de renseignement en leur donnant des moyens humains, financiers, techniques et juridiques. Tout en acceptant le caractère nécessairement secret de cette activité, les citoyens doivent en être informés pour pouvoir juger de l'équilibre qui s'impose dans plusieurs de ces domaines.

CADE : Comment définiriez-vous la politique de renseignement française ?

Philippe Hayez : La politique de renseignement française est désormais définie explicitement par la loi du 24 juillet 2015 sur le renseignement. Elle vise à protéger la sécurité nationale et à préserver les intérêts fondamentaux de la nation. Depuis une décennie, la

France s'est dotée d'un cadre juridique et d'un dispositif de pilotage et de contrôle de cette politique, qui est adapté en permanence.

CADE : Quelle est la place de l'intelligence économique dans le renseignement d'État ?

Philippe Hayez : L'intelligence économique, qui a été promue par divers organismes publics en France depuis le milieu des années 1990, ne fait pas partie du périmètre du renseignement d'État. Celui-ci traite de la sécurité économique et du renseignement économique, dont l'organisation a été réformée en 2019. L'intelligence économique repose avant tout sur le monde de l'entreprise et du savoir.

CADE : Face à l'actualité géopolitique et aux nouveaux défis sécuritaires, est-ce que les systèmes de renseignement nationaux doivent se réorganiser et se voir allouer davantage de moyens en vue de relever ces nouveaux défis ?

Philippe Hayez : L'addition de défis sécuritaires et leur intensification justifient a priori l'effort d'investissement et d'organisation des systèmes nationaux de renseignement. Mais, celui-ci impose aussi une appréciation de leur efficacité, nécessairement délicate en raison de la nature de cette activité. Il justifie aussi la mise en place de « trames de contrôle » qui varient selon les pays mais doivent fournir l'assurance aux citoyens que cet investissement s'inscrit bien dans le cadre politique, juridique et éthique national. Le renseignement est un instrument de défiance dans lequel il faut avoir confiance.

CADE : Quel est l'intérêt d'une approche comparée des politiques de renseignement dans les démocraties occidentales ?

Philippe Hayez : Comme dans toute approche comparée, le regard sur les systèmes de renseignement étrangers permet de mettre en évidence des convergences, d'identifier des différences et de découvrir des solutions utiles à des problèmes nationaux. Il ne peut y avoir de modèle unique de politique ou de communauté nationale de

renseignement tant celles-ci dépendent de l'histoire nationale, du projet politique et du cadre juridico-institutionnel de chaque pays. Mais, il y a besoin maintenant d'une ingénierie des politiques du renseignement pour favoriser l'adaptation des systèmes nationaux.

CADE : Que signifie pour vous un marché commun du renseignement ?

Philippe Hayez : C'est une chimère. Il existe une coopération internationale très active en matière de renseignement, bien qu'informelle et par nature secrète. Mais, celle-ci ne s'inscrit pas dans un espace géopolitique classique, n'est pas seulement régie par des règles de nature économique et ne peut, au moins à moyen terme, faire l'objet d'une régulation centrale car le renseignement restera longtemps encore une affaire de souveraineté nationale.

CADE : Question d'actualité : En tant que spécialiste du monde arabo-musulman, quel est votre analyse de ce qui se passe en Afghanistan ?

Philippe Hayez : Je ne suis pas un spécialiste du monde arabo-musulman et le regrette bien. La chute de Kaboul est évidemment un événement majeur de l'année sur le plan sécuritaire. Nul doute que la contribution du renseignement fera l'objet aux États-Unis d'investigations pour comprendre les raisons de cette « surprise » et surtout ce coûteux échec. À court terme et pour de nombreux États, la question des liens entre le nouveau pouvoir taliban et la nébuleuse jihadiste internationale est centrale, pas seulement pour l'Asie centrale mais pour notre espace méditerranéen. La séquence afghane concerne chaque État de cet espace.

Entretien publié en Aout 2021

10 - Une énergie alternative propre à l'Algérie



Interview de Tewfik Hasni : Expert en énergies renouvelables, Ex DG de NEAL-Sonatrach

Présentation de Tewfik Hasni :

Tewfik Hasni est un ingénieur en Raffinage et pétrochimie de l'Institut Algérien du Pétrole. Il a dédié la majeure partie de sa carrière dans la liquéfaction du gaz (GNL).

En 1970, il a démarré sa carrière dans la première usine de GNL à Skikda. Il a évolué dans sa carrière jusqu'au rang de Vice-Président de Sonatrach en 1984.

En 2002, il a été nommé DG de NEAL en charge du développement des énergies renouvelables en Algérie. Ceci lui a permis de développer le projet de Hassi-R'Mel, centrale hybride solaire gaz. Il a élaboré la stratégie de développement des énergies renouvelables en Algérie. Il a eu à définir le décret sur les couts de diversification, c'était le premier règlement sur les énergies renouvelables. (Feed-In-Law).

En Décembre 2007, il a pris sa retraite tout en restant actif comme conseiller de NEAL et d'autres institutions et sociétés du secteur de l'Energie.

Par ailleurs, il a aussi contribué à la politique de

formation des ressources humaines en technologies industrielles et R&D. Ceci intégrait les concepts de technopoles.

Tewfik Hasni a été consultant pour le Ministère de l'Environnement (MATET).

Il était membre du Comité National en charge du « Climate Change Action Plan ».

Il est Président de l'APEQUE, une association non-gouvernementale activant dans le développement durable.

Tewfik Hasni a été aussi très engagé dans le groupe dit « Concentrating Solar Power for the Mediterranean Region » (MED-CSP), une étude commandée par le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Préservation de la Nature et de la sécurité nucléaire de l'Allemagne.

Il a aussi participé à la « Trans-Mediterranean Renewable Energy Cooperation » (TREC) et joué un rôle actif dans le projet DESERTEC.

Il a publié en Europe « La transition énergétique et les défis » (Amazon).

Il est l'un des experts de la commission Transition Energétique créée récemment dans le cadre du dialogue des 5+5. Sa contribution a été reprise dans les propositions soumises à l'approbation des chefs d'Etat dans le cadre des 5+5.

Il vient de publier sur Amazon, son dernier livre : La guilda et le covid-19 face à la 4ième révolution industrielle.

Il a récemment achevé une étude pour la fondation Friedrich Ebert, intitulée Algérie 100% énergies renouvelables.

CADE : En tant qu'expert algérien des énergies renouvelables, quel est votre constat sur l'état d'avancement de l'Algérie en matière de transition énergétique ?

Tewfik Hasni : L'Algérie ne peut et ne doit pas rater le virage de la transition énergétique. Si, on s'accorde à dire que la sécurité énergétique vient en deuxième position par rapport aux 4 sécurités que tout pays doit considérer en priorité, à savoir et dans l'ordre ; La Sécurité défense, la Sécurité énergétique, la Sécurité alimentaire et la Sécurité sanitaire. On ne peut que s'entendre pour arrêter la stratégie énergétique qui n'existe pas comme l'a relevé un Ministre. Il faudrait donc mettre tous nos efforts pour la définir avec un consensus général ouvert à toutes les expertises dans ce domaine que possède le pays. Les contraintes ne peuvent qu'être importantes. En premier, le lobby pétrolier mondial. Nous sommes conscients qu'ils en existent d'autres qui menacent notre pays. Cela passera par, arrêter le modèle de consommation énergétique du pays, qui s'appuiera sur notre modèle de développement économique. Il tiendra compte de la poussée démographique, des coûts liés aux énergies, de leur potentiel et de leur durabilité, de l'impact environnemental, du changement climatique pour arriver enfin au mix énergétique le plus adéquat. Le terme transition veut dire passer des énergies fossiles à des énergies nouvelles. Le terme sécurité énergétique veut dire que nous devons assurer l'indépendance énergétique pour nous et les générations futures, mais aussi en passant par l'efficacité énergétique. Ceci veut dire aussi que nous devons arrêter le gaspillage dans la consommation des ménages qui a atteint un sommet entraînant un niveau de subventions de l'ordre de 15 milliards de dollars par an. Il est clair que ceci ne peut se résoudre que par un débat ouvert avec l'ensemble des acteurs concernés.

Nous avons tous pensé que la volonté politique avait été affirmée. En effet, la création d'un ministère de la Transition énergétique semblait le souligner.

Cependant, le manque de cohésion au niveau gouvernemental comme l'affirme le Ministre de la Transition Énergétique nous a surpris. Ceci, ne peut se résoudre qu'en revenant au grand débat mentionné ci-dessus.

CADE : Comment qualifieriez-vous l'attractivité énergétique de l'Algérie ?

Tewfik Hasni : Nous avons eu à en parler lors de plusieurs interventions dans les médias. On ne comprenait pas pourquoi nous n'arrivions pas à expliquer que le potentiel le plus important en Algérie était le solaire thermique, en d'autres termes la chaleur du soleil. Cela représente 40 000 millions de tonnes équivalent pétrole par an (40 000 MTEP/an). Le pétrole c'est 50 MTEP/an, le gaz 85MTEP/an, le gaz de schiste 20 MTEP/an. Nous avons fini par découvrir que c'était à la fois le lobby pétrolier qui voyait la compétitivité du gaz faiblir par rapport au solaire thermique, le photovoltaïque intermittent ne représentait pas une alternative énergétique pour le lobby. L'institut Fraunhofer avait démontré que même à 2\$/MMBTU, le gaz avait perdu en compétitivité avec le solaire thermique et le photovoltaïque combinés. L'autre facteur était bien sur le problème de changement climatique accentué par la crise sanitaire. Ceci avait tari les financements dédiés aux hydrocarbures pour être orientés au profit des énergies renouvelables (EnR). Le lobby électrique était en conséquence menacé. Le lobby du nucléaire a été celui qui a bloqué toute exportation d'électricité verte (EnR) vers l'Europe. Ceci au nom de l'indépendance énergétique des pays du Nord. Cette stratégie finira aussi par bloquer la production d'hydrogène de notre pays qui serait compétitive avec celle des pays européens. Ceci toujours au nom de cette indépendance énergétique qui reste un faux argument. En effet, l'Europe ne pourra jamais assurer son indépendance énergétique dans le futur.

Le monde d'après le Covid ne peut absolument pas être appréhendé avec précision. Les plus grands cabinets de conseil qui menaient des études dans ce cadre ont mis les clés sous la porte. La crise multidimensionnelle peut reproduire les conditions d'une crise mondiale entraînant des guerres ouvertes. Nous ne pensons pas arriver à cela, les signaux apaisants semblent le prouver. C'est le cas du dialogue USA-Iran. La cause à la base reste la sécurité énergétique. Selon l'avocat franco-iranien Ardavan Amir-Aslani, « Aujourd'hui, les États-Unis ne peuvent pas se permettre de rester dans cette situation d'animosité et d'antagonisme face à l'Iran. [Parce que, ndlr] l'Iran est la garantie de l'indépendance

énergétique de la Chine. C'est le seul pays qui dispose des gisements miniers d'importance qui ne sont pas sous la domination américaine ».

Dans la même logique, on voudra réorienter les livraisons énergétiques de la Russie vers l'Europe et empêcher qu'elles aillent en Chine. Dans tout cela l'Algérie n'a pas la dimension voulue en réserves gazières compétitives pour se positionner dans cette bataille. Le gaz aujourd'hui se situe à 3\$/MMBTU et le restera s'il veut survivre au solaire thermique qui le surpasse même à 2\$/MMBTU comme nous l'avons précisé par ailleurs.

CADE : Le volet financement est-il selon vous la principale cause en ce qui concerne les freins au développement des énergies renouvelables en Algérie ?

Tewfik Hasni : La réponse est certainement oui, l'effondrement de nos marchés à l'export principalement les hydrocarbures ont tari la rente pétrolière.

Pour ce qui est des EnR, l'après Covid est certes favorable au financement extérieur du programme proposé ci-dessous. Il nous faut cependant atténuer cet espoir. En effet, la crise multidimensionnelle est passée par là. La planche à billets supplée actuellement au déficit financier des principaux pays, sauf la Chine. Les conditionnalités qui pourraient être imposées à notre pays ne devraient pas recevoir un accord favorable. L'Algérie a toujours mis sa souveraineté au-dessus de toute considération. Les menaces ressenties ne feront que consolider la cohésion sociale qui reste l'atout déterminant du pays. Ceci ne pourrait entraîner notre pays à s'orienter que vers la Chine. La Chine a compris que le seul pays en mesure de favoriser le parachèvement de la route de la soie reste l'Algérie. L'Algérie a le potentiel d'un pays émergent de par ses ressources naturelles et humaines, mais aussi par sa géographie, sa position centrale et sa culture.

Le mode de financement ne peut être que celui du Project Finance. Donc, les partenariats avec des IDE (Investissements Directs Etrangers) à 60% pour les

partenaires étrangers et dans des zones franches afin de lever les contraintes existantes à l'investissement. Un tel dispositif devrait libérer les investissements.

Le mode de financement type block-chain avec cryptomonnaies n'est pas à écarter. Les garanties de la chaîne de valeur sont disponibles.

Les besoins électriques pour les ordinateurs que ce soit dans le cadre de la cryptomonnaie ou l'Intelligence artificielle seront largement pourvus.

Il est clair que tout ceci nécessitera une volonté politique conséquente qui ne peut émerger qu'après la fin de la crise actuelle.

CADE : Quels sont les autres freins à la transition énergétique ?

Tewfik Hasni : Cela pourrait se manifester à travers les volontés opposées de certains lobbies. Le lobby pétrolier dépenserait en vue de cela près de 200 milliards \$ par an, selon le journal The Guardian.

L'autre élément pourrait se traduire par les subventions accordées aux énergies fossiles, près de 15 milliards \$ par an. La crise économique a fini par tarir les possibilités de financement du pays qui ne voulait pas d'endettement, sans permettre pour autant d'investissements étrangers (IDE).

L'autre problème à mentionner est que les acteurs liés au domaine de l'électricité n'ont rien fait pour faire face à l'augmentation de la demande électrique, qui dure depuis plusieurs années, et qui avait également atteint les 2 chiffres en ne se polarisant que sur la génération d'électricité, tout en oubliant le transport d'électricité. En sachant que 90% de la demande provenait des régions situées au Nord du pays et que la production ne pouvait parvenir que du Sud. Sur ce, citer les moyens financiers pourrait être une simple excuse.

CADE : Comment pourrait-on concevoir un plan de formation efficace et adapté au rythme de développement des énergies renouvelables ?

Tewfik Hasni : Nous avons une étude de l'IRENA qui a analysé la création d'emplois dans le secteur de l'énergie pour le Monde entier.

Nous notons au vu de cette étude que la création d'emplois va être plus importante dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique que dans les énergies fossiles, lesquels connaîtront une réduction des emplois. Cela, avec 40% des emplois créés. Le Président Biden a bien intégré cette vision, puisque tout son programme de relance est basé sur les EnR.

Dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique c'est la filière solaire qui sera la plus importante.

Nous rappelons la structuration des phases :

Phase 1 : Les centrales solaires hybrides ; le solaire (thermique + PV) hybridé avec du gaz torché pour sécuriser la production. Le transport, vu que ce sont des câbles électriques HVDC, en courant continu et en haute tension de 850 KV ou plus.

Pour l'Algérie, nous devons achever les objectifs globaux de la phase 1 d'ici 2030, soit près de 28 000 MW en EnR.

Nous privilégions les hybrides solaires (thermique et PV) avec du gaz torché. Ceci nous fera économiser les espaces de stockage énergétique. Le gaz torché servira à alimenter les centrales électriques durant la nuit.

Le transport d'électricité sera en courant continu à très haute tension.

Nous intégrons les contraintes à l'investissement dans notre démarche. La part algérienne ne saurait dépasser les 40%. Cela correspond à la partie des biens et services de l'investissement qui sera algérianisée.

Par la même, nous remettons en cause la règle précédente qui limitait l'investissement étranger à 49%. Ensuite, avec le développement de notre capacité de production de biens et de services, nous augmenterons notre part de financement. Ceci n'induit pas une augmentation de la part algérienne au capital social des entreprises à créer.

Les amendements iront jusqu'à ériger en zone franche toutes les technopoles de développement énergétique dans le Sud du pays :

- Hassi R'Mel sera le premier, car il représente à lui seul un potentiel de développement de plus de 40 000 MW en centrale solaire hybride.
- Ain Aménas frontière libyenne
- Adrar au sud-ouest du pays.

Phase 2 : Les centrales solaires disposeront de stockage thermique.

Les centrales solaires seront à 80% constituées de concentrateurs solaires paraboliques (parabolic trough) et 20% de champs solaires en PV.

Le stockage sera assuré par des tours solaires utilisant un fluide caloporteur pouvant accepter des températures supérieures à 600 °C.

Le transport se fera par des câbles supraconducteurs à haute température. Ils seront au noyau d'un pipe dont l'espace intermédiaire transportera de l'Hélium ou de l'hydrogène liquide afin d'assurer la supraconductivité. Les canalisations seront posées le long de la côte atlantique française pour atteindre l'Allemagne. Ce sera bien sûr du courant continu. Elles assureront par la même le transport de l'Hydrogène et de l'Hélium au marché Européen.

Ce programme représente 36 000 MW en majorité dédié à l'export.

Nous avons détaillé ceci dans l'étude pour le compte de la fondation Friedrich Ebert « Algérie 100% ENR ».

Dans l'étude nous avons fait ressortir que la formation adaptée au programme mentionné ci-dessus allait créer une structure de l'emploi dont la chaîne de valeur est établie de la sorte : 80% de techniciens, 8% d'ingénieurs, 8% d'experts, 4% pour le marketing et l'administration.

Le besoin global pour l'Algérie devrait être de 1 million d'emplois d'ici 2050. La structure des besoins serait de 800 000 techniciens, 80 000 Ingénieurs, 80 000

experts et 40 000 pour le marketing et l'administration. Les segments de la chaîne de valeur comprennent ; le développement de projets, la fabrication et les achats, le transport et la logistique, la construction et l'installation, l'opération et la maintenance.

Pour cela, il faut démultiplier les capacités de formation des futurs ingénieurs et techniciens dans ce domaine. Cela passera par des technopoles dédiées à cet objectif et regroupant des Ecoles et Instituts s'appuyant sur les Universités qui auront intégré la nécessaire reconversion de leur système de formation pour passer du système LMD à celui de constitution de chaires spécialisées dans les mathématiques, l'Intelligence Artificielle, etc.

On peut s'inscrire dans l'approche que nous avons recommandée, cela consiste à faire le saut technologique de la 2^{ème} à la 4^{ème} révolution industrielle. Le message est bien compris, avec les pôles technologiques lancés récemment, et qui concernent l'Intelligence Artificielle. Il faut s'inscrire dans ce cadre-ci, au lieu de revenir à la 2^{ème} révolution industrielle symbolisée par les voitures utilisant le moteur à combustion. Il serait donc plus logique de s'engager résolument dans la construction de voitures électriques. Notre pays a tout le potentiel pour atteindre les 100% EnR.

En 2050, nous pourrions atteindre les 60% d'EnR. Notre potentiel permet de satisfaire les besoins de l'UE dans les limites de leur dépendance énergétique. Il serait incompréhensible de rater ce basculement au moment où le Monde entier se cherche.

Nous pouvons faire le petit pas pour l'humanité. Le monde de demain sera un monde connecté et les voitures seront le véhicule de cette connexion.

Les ordinateurs quantiques vont créer des fossés importants avec ceux qui auront raté le train. Les imprimantes 3D et la robotisation élimineront les ateliers mondiaux actuels. Notre chance de devenir l'atelier de l'Europe va rapidement disparaître, si on ne décide pas de saisir cette opportunité.

CADE : Quelle est votre opinion sur le projet approuvé de création d'une société mixte entre Sonatrach et

Sonelgaz ayant pour but la mise en œuvre du programme national sur les énergies renouvelables ?

Tewfik Hasni : C'est pour cela que ni les représentants des acteurs pétroliers, ni ceux du secteur électrique conventionnel ne peuvent être des acteurs directs pour le développement des EnR. Il existe trop d'intérêts divergents. Les pays où les EnR se sont développés ont bien su intégrer cela. Il faut savoir que l'acteur principal qui manque aujourd'hui reste la société de développement.

C'est la société qui fait la promotion des projets EnR par une maturation technico-économique en vue de faciliter l'attrait envers les investisseurs étrangers. Au Maroc, c'est MASEN. Il nous faut donc, comme nous l'avons toujours défendu ramener Sonatrach et Sonelgaz à leurs métiers. Cela consiste pour Sonelgaz à développer le réseau électrique aussi bien dans le transport sur de longues distances y compris vers l'export, que dans les réseaux de distribution. La génération électrique n'est plus le monopole de Sonelgaz selon la Loi sur l'électricité et la distribution du gaz de 2002. Pour Sonatrach, sans être son métier actuel, qui consiste à développer ses capacités dans les hydrocarbures seuls, celui-ci pourrait devenir à l'instar de tous les groupes pétroliers un groupe énergétique international, en s'appuyant sur les ressources énergétiques nationales, en premier lieu, le solaire qui le mènerait demain à produire entre autres de l'Hydrogène à un prix compétitif.

Sonatrach doit se positionner sur le marché électrique, lequel remplacera la part relative au marché actuel des hydrocarbures, qui est de 80%. Cela pourrait se faire en investissant dans les centrales solaires (thermique-photovoltaïque) et en récupérant le gaz torché pour la génération électrique de nuit. Ce métier sera géré par une nouvelle société en partenariat public-privé. La société de développement de projets solaires proposée par ailleurs demeurera une société de services.

CADE : Quel est le rôle du gaz dans la transition énergétique ?

Tewfik Hasni : Il faut comprendre, comme est défini plus haut, que la transition énergétique vise

l'élimination des énergies fossiles que sont les hydrocarbures et le charbon. Le pétrole semble avoir été enterré, plus particulièrement avec les engagements du Président Biden pour le climat. Vous savez que le pétrole représente 80% en carburant. Le passage à la voiture électrique semble être acté. L'échéance de la fin du moteur à combustion interne, d'ici 2035, n'a de résistance que le lobby pétrolier qui espère pousser l'Hydrogène pour maintenir le moteur à combustion interne. Nous constatons que certains Etats des USA se proposent de bannir la fracturation hydraulique qui annoncent la fin des pétroles et gaz de schiste.

Pour le gaz, le lobby pétrolier faisait valoir son aspect moins polluant que le pétrole. Cependant, il a su exploiter les coûts élevés, au début, des EnR. Pour cela, il fallait rendre compétitif le gaz par un prix inférieur à 3\$/MMBTU, c'est le cas aux USA. Mais comme nous l'avons relevé, la baisse des coûts du solaire thermique, hybridé avec le photovoltaïque, fait que même à 2\$/MMBTU le gaz a perdu sa compétitivité. Sans alternative que le solaire dont le plus grand potentiel se trouve dans les pays de la ceinture solaire au Sud, le gaz devrait être remplacé par l'hydrogène d'ici 2050.

CADE : Comment peut-on définir l'impact du COVID-19 sur les rythme et mode de développement en matière de transition énergétique à l'échelle de l'Algérie ?

Tewfik Hasni : Parmi les types de sécurité dominants dans tout pays, la sécurité énergétique vient en 2^{ème}

position avant la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire. La crise multidimensionnelle d'ordre économique en premier lieu élargie à une crise sanitaire a fini par entraîner le Monde dans une récession qui fera que la période post-covid sera différente même sur le plan géopolitique. On ne reviendra pas au monde d'avant le Covid. La transition énergétique doit répondre aux exigences de la sécurité énergétique, à savoir : assurer les besoins énergétiques des populations actuelles et ceux des générations futures. On s'aperçoit que la solution la plus adaptée est une solution à 100% d'EnR. C'est la voie dont a opté plusieurs pays. L'Algérie a également cette prétention, au regard de son potentiel. Le Gaz va assurer cette transition. L'hydrogène prendra une place relativement restreinte tant que son transport, son stockage et surtout sa sécurité dans l'usage ne sont pas assurés.

L'indépendance énergétique étant un facteur qui n'a pas de prix, nous n'intégrerons donc pas le coût relatif à la production de l'hydrogène dans les conditionnalités.

Entretien publié en juillet 2021



Les responsables de publication :



Anis KHELLAF



Fares BOUYOUCHEF

 contact@algeriancenter.com



ALGERIAN CENTER

Centre Algérien De Diplomatie Economique